



UMR 8586
CNRS ,Paris 1,
Paris IV, Paris 7,EPHE

LES PRATIQUES POPULAIRES DE SECURITE A YAOUNDE

**Projet de recherche proposé par
la Fondation Paul Ango Ela (Yaoundé) & le Laboratoire Prodig (Paris)
financé par le Service de Coopération et d'Action Culturelle (Yaoundé)**

Juillet 2009

Olivier Iyebi-Mandjek, chercheur, géographe, FPAAE
Marie Morelle, maître de conférences, géographe, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
Stéphanie Fer, étudiante, géographe, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
Pierre-Boris N'ndé Takukam, étudiant, anthropologue, Université Catholique d'Afrique
centrale

Sommaire

SOMMAIRE	2
REMERCIEMENTS	3
INTRODUCTION GENERALE	5
Contexte de l'étude.....	5
Méthodologie et conditions des enquêtes.....	6
Problématique et objectifs scientifiques	7
GENEALOGIE DE LA SECURITE PUBLIQUE : UN ESPACE POLITIQUE CONTINU	11
L'idéologisation de la sécurité en héritage.....	11
La polarisation du dispositif sécuritaire.....	13
La mise en scène du dispositif sécuritaire	16
CREER SA PROPRE SECURITE : DES DISCONTINUITES GEOGRAPHIQUES .	18
Des sociabilités au service de la sécurité : la figure archétypale de la Briqueterie.....	18
La sécurité, initiatrice de sociabilités ?	20
UNE GEOGRAPHIE DES POUVOIRS URBAINS : LE CHEVAUCHEMENT SECURITAIRE	22
Espaces et figures de la sécurisation : anatomie des comités de vigilance.....	22
La police : si loin, si proche	28
CONCLUSION	32
ANNEXES	34
Grille d'entretien auprès des habitants.....	35

Remerciements

Cette recherche n'aurait sans doute pas existé sans l'intérêt et l'appui de Jean Michel Kasbarian, Conseiller culturel, de Gaëlle Lepape, ancienne Attachée de coopération au SCAC et du Colonel Yves Conchaudron, ancien Attaché de sécurité intérieure près l'Ambassade de France au Cameroun. Qu'ils soient ici vivement remerciés.

La mise en place du projet doit beaucoup à Messieurs Houpikian et Legonin du SCAC. Qu'ils reçoivent en retour nos chaleureux remerciements.

A la FPAE, Kalliopi Ango Ela a permis la coordination entre son équipe et celle de Prodig. Son dynamisme, son implication et sa disponibilité nous ont encouragés à monter cette étude. Elle a aussi favorisé un bon déroulement des recherches en garantissant d'excellentes conditions d'accueil aux étudiants et aux chercheurs au sein de la Fondation. Nous lui exprimons notre reconnaissance. Son équipe, en particulier Charles-Guy Mackongo, le coordinateur administratif de la FPAE, nous a également été précieuse. Nous pensons également aux réflexions enrichissantes de Stéphane Akoa.

Nous savons gré à Xavier Garde, Représentant de l'IRD au Cameroun et Mohammed Elomo Molo, Chargé des Relations publiques d'avoir facilité l'hébergement de Stéphanie Fer.

Nous remercions Monsieur le Sous-Préfet de Yaoundé 2.

Enfin, cette recherche n'aurait pu exister sans la disponibilité et la confiance de toutes les personnes rencontrées à Yaoundé.

- Le chef de groupement d'Ekoudou Briqueterie Ousmane Amadou, le chef de quartier d'Ekoudou 5 Alhadji Abdoulaye Cherif et ses notables, les chefs de quartiers de Nkomkana 1, 2 et 3 et leurs notables.

- Les membres des comités de vigilance William, Elias, Charlie, Goinso, Doudou, Nasco et le secteur de la paix.

- Les habitants de la Briqueterie, tout particulièrement Baba Aboubakar, Diego, Assan et Oussen, la famille Macadass, Djibril, Franck, Samy, Fadi, Mariam, Ama et leurs familles. Ainsi que les secteurs du Marché Charbon, de Tsinga Elobi, du Ministère des lits au Ministère des Soya¹ ainsi que tous leurs commerçants.

- Les habitants de Nkomkana, Joseph, Philippe, Bolingo, Jean-Marie, la famille Nganga Noumi et Souley. Ainsi que les secteurs d'Obala, de la maison du parti jusqu'à l'immeuble Makabo.

- Les habitants de Bastos, Guy, Francis, Rennes, Carlos, Joël, Monsieur Pierre et la famille Same Ekobo. Ainsi que les lieux-dits Kosovo et Nylon.

¹ Brochettes en langue haoussa

Enfin, aux habitants de Yaoundé, Samy, Mustafa, Françoise, Jean-Marie, Edouard, Péi, Valentin, Martial et tous ceux dont le nom nous échappe, mais sans qui l'enquête n'aurait pas pu aboutir.

En juillet 2007, nous rencontrions déjà des personnels de la Gendarmerie et de la Police camerounaises : deux ans plus tard, leur générosité n'a pas été oubliée.

Introduction générale

Cette recherche propose d'analyser les formes de production de la sécurité dans les quartiers pauvres de Yaoundé. Nous entendons la sécurité comme un état d'esprit confiant et tranquille. Un individu et ses biens sont protégés. Nous considérons donc les pratiques voire les politiques plus ou moins institutionnalisées, destinées à assurer cette protection (et non la sécurité comme sentiment ou réaction à un contexte social ou géographique donné).

Contexte de l'étude

Pourquoi avoir privilégié le Cameroun, sa capitale et l'échelle du quartier ? Dans le champ des études sur la sécurité, les recherches en sciences sociales se sont surtout concentrées sur les pays de vieille tradition urbaine *a priori* marqués par une criminalité forte, durable et en augmentation. En Afrique subsaharienne, le Kenya, l'Afrique du Sud et le Nigéria sont ainsi sur-représentés dans les analyses de l'insécurité, de la sécurité et des forces de l'ordre. Les chercheurs y interrogent aussi l'exportation et l'appropriation de modèles de sécurité en majorité d'inspiration anglophone et fondés sur la notion de participation des habitants². Il nous a paru nécessaire d'envisager la question de la sécurité dans un pays autre, en l'occurrence le Cameroun, où se jouent divers accords de coopérations, multilatérales et bilatérales, en particulier avec la France. Au Cameroun, les bailleurs de fonds ont suscité différentes réorganisations politico-administratives et financières dans le cadre d'un Etat rentier, néo-patrimonial dont l'existence est consubstantielle au maintien de réseaux clientélistes et d'une corruption qui gangrène des services publics en quelque sorte « privatisés » par les agents de ce même Etat.

Ainsi, Yaoundé, capitale politique du pays, également chef-lieu de région, et de département rassemble en son sein diverses institutions de rang national, régional, départemental ou local en charge de la sécurité. La France a contribué récemment au renouvellement de la formation initiale et continue de la police, au renforcement de ses capacités d'administration et au développement de la police de proximité notamment³. Enfin, ce contexte politique spécifique se couple à une crise économique. Il devient donc nécessaire d'analyser comment l'offre de sécurité se répartit de fait dans l'une des plus grandes villes du Cameroun où la majorité de la population a vu se détériorer ses conditions de vie depuis plus de vingt ans maintenant. A cet égard, la dégradation sécuritaire est forte : multiplications des braquages, des vols, des agressions dans les taxis, etc.

Il est nécessaire de comprendre quelles politiques publiques de sécurité l'Etat a initiées. Cette politique est-elle perçue de la même façon par toutes les couches de la population ? En bénéficient-elles de manière équitable dans le temps et dans l'espace ? Nous formulons l'hypothèse que l'Etat se désintéresse de certains quartiers et habitants de Yaoundé. Les populations génèrent alors leurs propres réponses face à l'insécurité réelle et ressentie, réponses que nous proposons d'analyser. Ce travail doit alors permettre de mesurer

² Voir par exemple les expériences de police communautaire (*community policing*).

³ En 1999 est mis sur pied le programme d' « appui à la restauration et à la restructuration du service public de la police » suivi, en 2007, du programme d' « appui au renforcement des capacités opérationnelles de la police ».

l'effectivité du « retour de l'Etat » dans le domaine de la sécurité avec, en particulier, l'exportation et l'appropriation à Yaoundé du concept de « police de proximité ».

Méthodologie et conditions des enquêtes

Des recherches étant déjà engagées sur les pratiques et les représentations des policiers et des gendarmes⁴, ce projet nous a permis de mettre l'accent sur les demandes populaires de sécurité. Deux étudiants de master, Pierre-Boris N'ndé Takukam (Université Catholique d'Afrique centrale) et Stéphanie Fer (Université Paris 1 Panthéon Sorbonne) ont mené des enquêtes dans trois quartiers, de janvier à avril (3 mois). Face à l'insuffisance des informations et des statistiques, ainsi que (bien souvent) à leur manque de fiabilité, nous avons privilégié une approche directe, ethnographique, des quartiers retenus pour l'étude. Une phase d'observation et de prise de contact avec les habitants a précédé une seconde phase d'entretiens. Celle-ci a permis de rencontrer les chefs de quartier et de bloc, les membres des comités de vigilance puis quelques habitants de Bastos, de la Briqueterie et de Nkomkana.

Liste des entretiens

	Bastos	Briqueterie	Nkomkana
Habitants	8	21	15
Chefs de quartier et chefs de blocs	/	3	5
Membres des comités de vigilance	/	4	4

Il nous a paru essentiel de privilégier les entretiens semi-directifs, de donner la parole à chaque enquêté, parfois à la suite de plusieurs rencontres plus informelles pour comprendre ses faits et gestes, ses représentations et ses contradictions plutôt que de multiplier les questionnaires courts auprès de nombreux habitants de Yaoundé. En effet, la question de la sécurité renvoie sans cesse à celle de l'insécurité où discours attendus et lieux communs se multiplient. Il ne s'agissait pas pour nous de travailler sur le sentiment d'(in-) sécurité des habitants : comment mesurer de manière pertinente un sentiment ? Mais bel et bien de saisir leurs pratiques de sécurisation et les divers enjeux qu'elles soulèvent (inscription communautaire, registre politique, éthique personnelle, etc.). L'entretien fait appel au point de vue de l'acteur et accorde de l'importance à son expérience vécue, à ses logiques et à ses rationalités propres (cf. grille d'entretien en annexe).

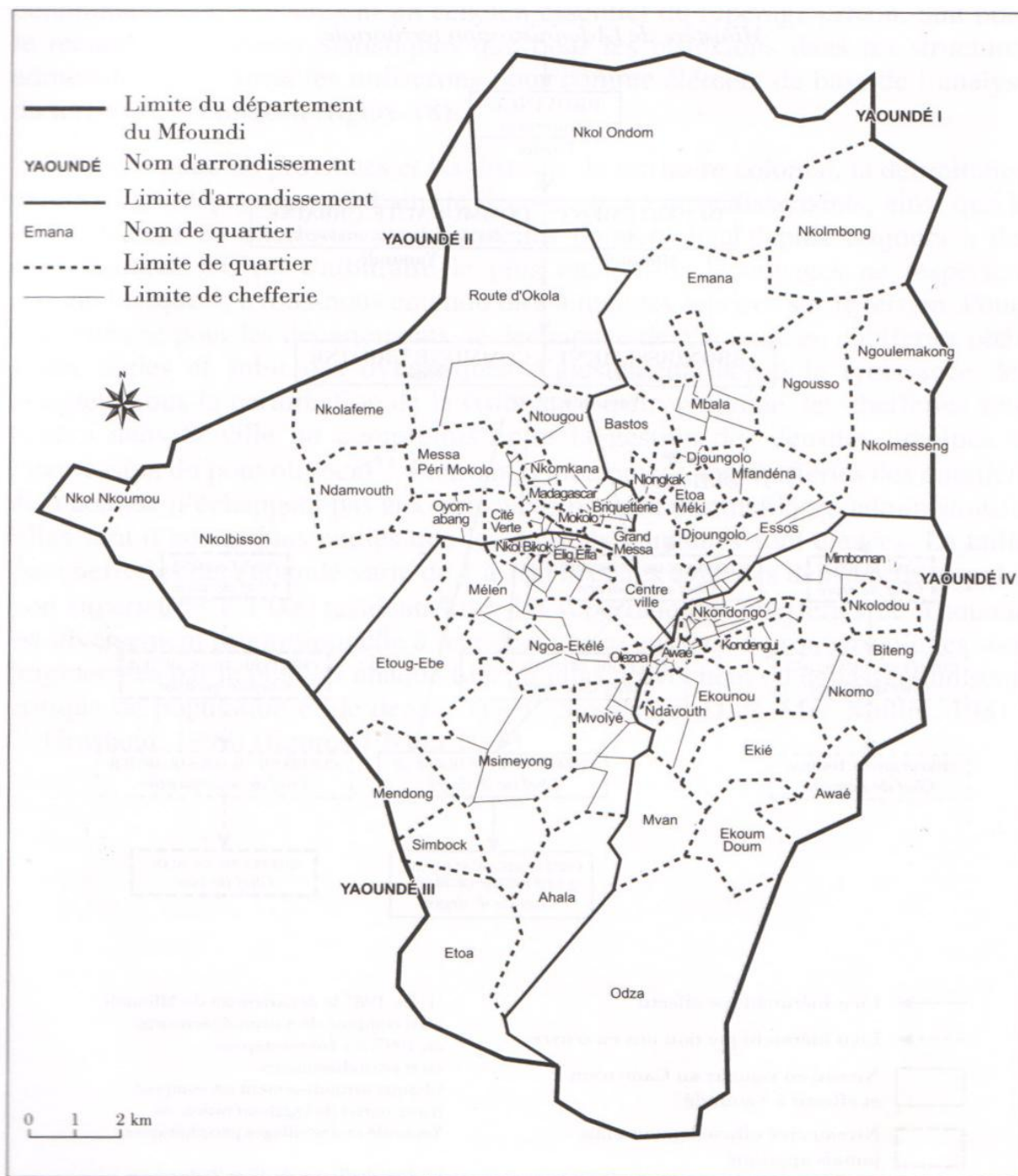
De l'observation aux entretiens, l'analyse des résultats a nécessité un travail d'objectivation fortement dépendant de nos postures respectives. Dans la plupart des travaux menés par un chercheur étranger au pays, sa position dans la société d'accueil n'est pas sans soulever des questions. Force est de constater que le statut d'une étudiante, française ici (Stéphanie Fer), ne lui confère pas le même regard ni la même interprétation des données que celui d'un étudiant travaillant sur son propre pays (Pierre-Boris N'ndé Takukam). Les deux approches se sont donc trouvées complémentaires quant à la compréhension du monde social étudié ainsi que

⁴ Menées par Marie Morelle dans le cadre du laboratoire Prodig, ces recherches se sont conduites en deux temps : en juillet et août 2007, des entretiens ont été conduits auprès de la police et de la gendarmerie camerounaise à Yaoundé (29 entretiens, dont 5 auprès de représentants de la Coopération française au Cameroun, 5 auprès de gendarmes et 8 auprès de policiers). En juillet 2008, un séjour au Centre des Archives d'Outre-Mer d'Aix en Provence a permis de compléter les archives consultées à Yaoundé pour mieux cerner l'émergence des institutions de sécurité lors la période coloniale (Cameroun francophone).

sur les fondements culturels de la société camerounaise. En outre, le contexte socio-économique du pays confère aux étudiants du Cameroun une situation privilégiée qui les place « en haut » de la hiérarchie sociale. Ce rapport de « domination » a parfois compliqué l'approche des populations les plus pauvres ce qui nous a conduit à mener certains entretiens de manière individuelle. En outre, entre Camerounais, les choses paraissaient inutiles à expliquer et des éléments restaient non-dits. Ce qui n'était pas le cas face à une étudiante française. Ces différences n'ont fait que renforcer la prise de recul pour l'interprétation des données, recul nécessaire pour l'analyse scientifique des observations et des entretiens.

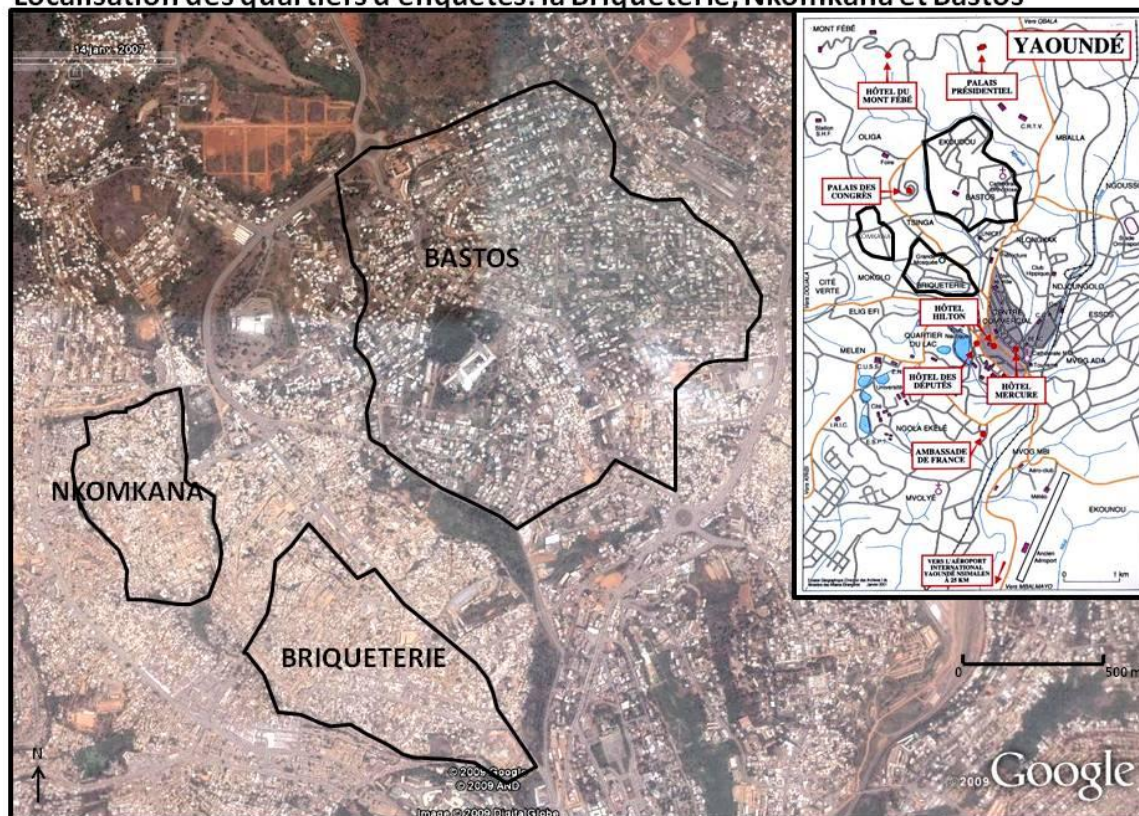
Problématique et objectifs scientifiques

Cette étude cherche donc à saisir la diversité des acteurs en charge de la sécurité et l'émergence - ou non - de territoires de sécurité dans la capitale du Cameroun. De manière plus précise, elle souhaite comprendre comment les réponses populaires à l'insécurité se rencontrent, se juxtaposent et s'opposent aux réponses officielles en étudiant les dynamiques à l'œuvre dans les quartiers pauvres. Deux quartiers ont été retenus : La Briqueterie et Nkomkana. Un troisième quartier, résidentiel cette fois-ci, Bastos a permis de mettre en perspective les dynamiques observées au sein des premiers.



Carte des arrondissements, quartiers et chefferies du département du Mfoundi
in A. Bopda, *Yaoundé et le défi camerounais de l'intégration*, Paris, CNRS éditions, 2003, p. 170

Localisation des quartiers d'enquêtes: la Briqueterie, Nkomkana et Bastos



Stéphanie Fer, 2009

L'approche géographique a permis d'amorcer une cartographie du fait sécuritaire à Yaoundé. N'a pas accès à la sécurité qui veut. Sa production est donc à l'origine d'inégalités sociales, appréhendées ici dans leur dimension spatiale : les politiques publiques de sécurité d'une part, les pratiques sécuritaires des forces de l'ordre, des communautés et des individus d'autre part composent et renforcent de fortes différenciations urbaines. Cette gestion sécuritaire différentielle va dépendre des dynamiques sociales propres à chaque quartier, voire à chaque sous-quartier et blocs. En miroir, elle va influencer sur l'espace social même du quartier et sur les forces ou les faiblesses de son identité et de son unité territoriale. Au-delà, elle interroge le fonctionnement de la ville et le contrat social qui la fonde, ou non.

Une première partie permettra d'esquisser à grands traits la généalogie de la sécurité publique. Celle-ci s'avère fortement idéologisée. Elle s'inscrit aussi dans un système clientéliste durable, approprié par de nombreux acteurs. Il en ressort une sécurité à géométrie variable. Une deuxième partie nous permettra de comprendre comment les habitants de deux quartiers pauvres peuvent alors répondre à leurs besoins sécuritaires, de manière individuelle et collective. Enfin, nous démontrerons dans une troisième partie à quel point une étude de la sécurité débouche sur une véritable géographie des pouvoirs urbains : nous découvrons ici une multiplicité d'acteurs intervenant à différentes échelles de temps et d'espace dont les pouvoirs s'opposent autant qu'ils se rencontrent et se négocient, ce qui n'est pas sans interroger la possibilité d'un véritable projet urbain de sécurité.

Généalogie de la sécurité publique : un espace politique continu

Il convient de rappeler les fondements de l'ordre public au Cameroun, ordre soumis à une forte idéologisation dès l'époque coloniale (A). L'ordre autant que la sécurité publics sont avant tout des constructions politiques au service d'un pouvoir : colonial et postcolonial. De tout temps, la couverture géographique de Yaoundé par les forces de l'ordre s'avère déficiente et tournée vers un objectif prioritaire : le maintien d'un système rentier (B). Ne restent alors *a priori* au service des habitants que des opérations ponctuelles de maintien de l'ordre (C).

L'idéologisation de la sécurité en héritage

Dès l'époque coloniale, Yaoundé « la sage » est opposée à Douala « l'indocile ». La seconde est une figure récurrente des rapports et courriers de l'administration coloniale française, que le Cameroun francophone soit un territoire sous mandat de la SDN ou sous tutelle de l'ONU. Douala est crainte du pouvoir colonial qui évoque de manière récurrente « l'esprit de Douala » ou encore son caractère « frondeur »⁵ : Les administrateurs stigmatisent le brassage des habitants et les migrations que la ville polarise. Une catégorie spécifique émerge des rapports administratifs : la population dite « flottante » (les migrants) que l'administration coloniale échouera à identifier et donc à contrôler. En outre, la ville est perçue comme le siège des mouvements pro-germaniques puis nationalistes. A l'inverse, Yaoundé, capitale, accueillera la Résidence du Commissaire de la République en 1921 et concentrera progressivement les institutions principales dont la Délégation générale à la Sûreté nationale : « *Yaoundé, par son éloignement de ce point sensible qu'est Douala, par sa position plus centrale, par le calme qu'elle accorde aux services du Haut-Commissariat et au Haut-Commissaire lui-même, semble mieux convenir comme capitale administrative que le Grand port à la population turbulente.* »⁶

La situation postcoloniale ne représente nullement une rupture. Douala est perçue comme le siège de l'opposition au parti unique puis parti présidentiel. Néanmoins, là où les coloniaux voulaient y contrôler, vainement, les populations colonisées, les présidents camerounais laisseront Douala largement à elle-même. Elle semble progressivement et largement abandonnée des pouvoirs publics, y compris dans le domaine de la sécurité. Quant à Yaoundé, elle continue de polariser l'attention des hommes au pouvoir. Y garantir un ordre, avant tout politique, revient à garantir un pouvoir, celui du chef de l'Etat. Ainsi, en 1991, lors des « villes mortes »⁷, Paul Biya ira jusqu'à déclarer « Tant que Yaoundé respire, le Cameroun vit. »

⁵ Voir les différents rapports de la France à la SDN ou certaines correspondances entre administrateurs et Ministère des Colonies (1AFFPOL/1675 ; FP 19PA/4)

⁶ CAOM 1AFFPOL/3304, dossier 2 : Rapport, non daté (vraisemblablement 1946 à la suite d'un courrier de mai 1946 du Haut Commissaire sur le transfert) : sur le transfert de la Sûreté de Douala vers Yaoundé.

⁷ Les années 90 ouvrent la voie à une relative libéralisation politique. Le 19 décembre 1990, une loi sur les libertés fondamentales promulgue la liberté d'association et autorise la création des partis politiques. En 1991, l'opposition réclame la tenue d'une Conférence nationale souveraine, à l'instar de celles qui commencent à se tenir dans d'autres pays africains. Le président Biya s'y oppose dans une formule sans appel : « la Conférence nationale souveraine est sans objet ». La capitale économique du pays, Douala, est prise d'assaut par les sympathisants de l'opposition : « l'opération villes mortes » va immobiliser le port du pays pendant six mois.

Les institutions de sécurité ont avant tout la charge de surveiller et de réprimer tout mouvement susceptible de menacer la mainmise coloniale puis le pouvoir indépendant, celui d'A. Ahidjo, premier président de la République camerounaise puis de son successeur, Paul Biya. La sécurité publique entendue comme le moyen de prévenir toute menace (existante ou potentielle) dirigée contre l'ordre public, s'avère un secteur fortement idéologisé et politisé.

A l'époque coloniale, seules les activités de renseignement semblent retenir l'attention des services du Ministère des Colonies. Certaines circulaires ministérielles en attestent. Aujourd'hui encore, des rapports d'activité de la Délégation à la Sûreté, archivés au Centre des Archives d'Outre-mer s'avèrent classés, en particulier ceux ayant trait aux années de répression du parti indépendantiste de l'Union des Populations du Cameroun (UPC). En 1930, le conseiller d'Etat, directeur des Affaires politiques (Gaston Joseph) s'adresse ainsi aux Gouverneurs généraux et aux Commissaires de la République au Cameroun et au Togo, suite à des troubles dans diverses colonies, souhaitant rappeler « certains principes fondamentaux » de la politique française :

« L'une des principales attributions de l'Administrateur, en liaison étroite avec les services de police et de sûreté, lorsqu'ils sont déjà fortement constitués comme en Indochine, est d'être en rapports étroits et constants avec les collectivités dont il ne doit rien ignorer de la vie quotidienne. Il lui appartient de suivre avec attention les moindres mouvements des agglomérations, de connaître les malaises pouvant y naître, d'en rechercher patiemment les causes, d'y porter remède, de donner confiance, de prévenir toute action lente et nocive comme toute cohésion d'éléments mécontents, de sanctionner avec sévérité toutes exactions et tout abus de nos auxiliaires indigènes. Ce rôle implique une activité de tous les instants, une vigilance incessante, la visite fréquente des agglomérations avec les stationnements nécessaires, qui doivent prévenir toute surprise. »⁸

A l'inverse, des actions de prévention de crimes et de délits touchant la population sont difficiles à mettre en place. Dès l'époque coloniale, les forces de l'ordre se plaignent d'un manque criant d'effectifs et de moyens, à Yaoundé même ! Quelques courriers aujourd'hui archivés témoignent des difficultés des forces en présence pour remplir leurs missions de sécurisation. Régulièrement, les responsables de la sécurité se livrent à des calculs croisant la superficie croissante de la capitale à l'effectif en charge de sa gestion. Nous pouvons retenir, par exemple, le rapport, éloquent, sur le fonctionnement et l'activité de la police municipale de Yaoundé au cours de l'année 1951 présenté par R. Ducamin, Commissaire de police de la Sûreté Nationale, affecté au commissariat central de Yaoundé⁹ :

« Je demande aux lecteurs - profanes ou avertis – de ne pas perdre de vue, que cette Police aux effectifs encore trop faibles, a la charge de surveiller en permanence une surface de 108 kilomètres carrés où s'éparpille une population d'environ 30 000 habitants, composées de races diverses. Au cours de l'année 1951, à maintes reprises et après en avoir signalé l'impérieuse nécessité à mes chefs – qui l'ont compris, j'en suis persuadé – j'avais insisté pour que cet effectif soit plus étoffé dès le début de 1952. Les crédits accordés dans ce domaine à la Police camerounaise, n'ont pas permis de répondre à cet appel. Mes

L'activité est stoppée nette dans plusieurs autres provinces. Mais à Yaoundé, seul le campus universitaire concentre les principales tensions et les affrontements entre étudiants, puis entre étudiants et forces de l'ordre. A noter que l'exigence de la Conférence nationale ne sera jamais satisfaite.

⁸ CAOM 1AFFPOL/539 dossier 14, Circulaire ministérielle n°2 C1, du 10 Juin 1930, relative à la nécessité de renseigner rapidement le Département sur les incidents locaux d'une certaine importance

⁹ ANY, 1 AC/1100

collaborateurs et moi, nous le déplorons vivement. Si en effet la ville de Yaoundé ne peut en tous points être comparée à celle de Douala de par ses activités propres et sa population, il n'en reste pas moins vrai que la surface à policer est sensiblement plus élevée que celle de Douala. Enfin, le seul fait d'être la Police de la Capitale lui impose des charges administratives et des cérémonials très nombreux que nul ne pourra contester, mais qui ont pour effet certain, tout en les écartant trop souvent de leur mission principale, de réduire les éléments actifs sur cette voie publique très étendue. (...) Quoiqu'il en soit, ce rapport porte le témoignage de la somme des travaux de tout un personnel actif et administratif, soucieux de remplir avec exactitude, la double mission qui lui incombe : le maintien de l'ordre et la poursuite du crime. »

Déjà, en 1938, on pouvait lire dans les courriers du Ministère des Colonies de semblables requêtes : « *Le Commandant des Forces de Police signale les difficultés qu'il rencontre pour l'instruction de sa troupe, difficultés dues à la dispersion des unités à la faiblesse de l'encadrement, aux servitudes auxquelles elle eut à faire face, à l'insuffisance des champs de tir, etc.* ¹⁰ »

La situation postcoloniale n'introduit, encore une fois, aucun changement. Cette absence de rupture est liée à l'insécurité généralisée créée par la mise hors la loi de l'UPC à la veille des indépendances. Cette agitation politique qui a épargné le nord du pays a duré jusqu'en 1972, date de l'Etat unitaire. Pendant toute cette période, la politique publique de sécurité a été orientée vers la préservation de la stabilité des institutions et la protection du président de la république. Les actions vers les populations consistaient à contrôler l'intensité des délits et des crimes, d'où la stratégie « coup de poing ». A partir de 1972, avec l'affaiblissement de la rébellion, il devient nécessaire de requalifier les objectifs de la police et de l'orienter du moins partiellement, vers la protection des personnes, mais elle reste polarisée autour de la Présidence et du pouvoir.

La polarisation du dispositif sécuritaire

En dépit d'une offre de sécurité *a priori* maximale au regard notamment des autres villes, les institutions de sécurité publique s'avèrent incapables d'appliquer une politique de sécurité publique, protégeant hommes et femmes des délits et crimes.

Suite à l'introduction de la notion de « police de proximité » dès 1999 dans le cadre d'un partenariat avec la coopération française, une réforme au début des années 2000 a entraîné la création de quatre commissariats centraux (au lieu de l'unique commissariat central !) en charge de la coordination des commissariats de sécurité publique (16 commissariats d'arrondissement), suivie de la mise en place de postes de police (nombre inconnu). Pour autant, la compétence territoriale de chaque commissariat de sécurité publique reste extrêmement étendue, rendant quelque peu illusoire la capacité de mobilisation des forces en présence. A titre d'exemple, prenons le commissariat central n°1, basé dans le quartier du Centre administratif. Six commissariats d'arrondissement sont placés sous sa responsabilité. Le premier couvre le Centre administratif et commercial de la ville qui abrite la grande

¹⁰ ANY, APA 11 223/M Le Ministre des colonies à M. le Commissaire de la République française dans les Territoires du Cameroun. Objet de la lettre en date du 14 mai 1938 : au sujet du rapport annuel du Commandant des Forces de police pour l'année 1937 Paris, le 14 mai 1938 (rue Oudinot, Paris 7^e)

majorité des ministères du Cameroun, la Communauté urbaine mais aussi des lieux d'intenses activités commerciales (et donc de recel et de vols à la tire) : le Marché central et l'avenue Kennedy. Un deuxième commissariat, celui de Bastos (12^e) couvre le quartier des ambassades, qui revêt donc une importance stratégique indéniable : tout incident touchant un diplomate engage les autorités camerounaises (nous y reviendrons). Un troisième commissariat étend sa compétence sur le quartier d'Etoudi et alentours soit la présidence mais aussi des quartiers d'habitat très denses (Emana, Manguiers, Elig Edzoa, Nlongkak). Tout aussi stratégique est le commissariat du 5^e arrondissement regroupant l'Assemblée nationale et le site de l'université de Yaoundé I. Ajoutons le commissariat de Nkondongo, qui a compétence sur le quartier du même nom, Mvog-Mbi et son marché, Etam Bafia et enfin celui de Mokolo abritant à nouveau un grand marché et engageant sa responsabilité sur des quartiers également densément peuplés telle la Briqueterie. Le redéploiement de la gendarmerie en trois compagnies, elles-mêmes responsables de plusieurs brigades (6) amène au même constat.

En outre, manque d'effectif ou recrutement massifs d'hommes et de femmes sans formation, manque de véhicules et de carburant, plus généralement manque d'équipements ou mauvaise utilisation de ceux qui existent sont autant de plaintes émanant des policiers et des gendarmes.

UNE APPROPRIATION DISCONTINUE ET INTERMITTENTE DE YAOUNDE : LA PLAINTE POLICIERE

« Les patrouilles sont à pied, en voiture, les deux. Selon les cas et selon les moyens parce que certaines unités ont des voitures, certaines n'en ont pas. Alors on fait soit à véhicule, soit à pied. Parfois aussi, selon qu'on a des moyens pour faire fonctionner les véhicules, pour les dépanner, on va les utiliser sinon on sera obligés d'aller soit en taxi, soit en moto. Nous avons des voitures, des motos. Nous utilisons l'un ou l'autre. Parfois, quand nous n'avons ni l'un, ni l'autre, on se débrouille ou par moyen personnel ou par taxi. Mais nous avons l'obligation d'y aller toujours et à toute heure. Et nous y allons toujours, à toute heure, quel que soit le moyen. » (2007)

« Il va sans dire que tout le monde préfère être en véhicule mais nous n'avons pas les moyens logistiques de supporter des patrouilles en véhicule en tout temps. Mais ils ont l'obligation d'être parfois et régulièrement à pied car quand vous voyez l'urbanisation de notre ville, elle n'est pas bien adressée. Il y a des zones où le véhicule n'accède pas mais le gendarme doit accéder à ses zones. Ça veut dire que régulièrement le gendarme doit abandonner son véhicule pour se retrouver au fin fond des quartiers. Dans le cas d'une patrouille normale ou dans le cas d'une intervention. Ce n'est pas pour toutes les interventions qu'on peut arriver en véhicule, telle que notre ville est conçue. Il y a beaucoup de zones où le véhicule ne pénètre pas. » (2007)

« N'importe quel être humain se sentirait démotivé à aller dans un endroit lugubre. Comme chef, on se met alors en tête de patrouille. (...) Les patrouilles les plus efficaces sont les pédestres. Mais il y a des inconvénients si un gang a des effectifs supérieurs... Il y a des sentiers où les véhicules ne peuvent pas accéder. Le bruit du pick-up rend difficile la possibilité de surprendre. (...) Le nombre de véhicules a augmenté. (...) Si on avait plus d'hommes, on pourrait alterner les patrouilles motorisées pour se projeter rapidement sur le terrain, se pré positionner à un carrefour et aider la pédestre équipée en moyens de liaisons. » (2007)

« Les effectifs, c'est un problème. Ce n'est pas un secret. Nous sommes vraiment en sous-effectif. Les effectifs varient entre 7 et 12. On aurait été plus à l'aise si on avait des effectifs à partir de 15. 15 par brigades, ça nous serait absolument bénéfique. Parce que les services, les servitudes de Yaoundé sont énormes. Y'en a... Il y en a. Par rapport aux autres villes. Déjà c'est une capitale... les

institutions, les représentations diplomatiques, les ambassades, les organismes internationaux. Tout ça, c'est ici. Ça nous fait un travail de plus que les autres compagnies des autres villes. ¹¹» (2007)

On peut noter à quel point la plainte est presque un archétype du discours policier. Pointer du doigt l'absence de moyens est une manière de justifier tout manquement du corps. Cependant, l'absence d'une cartographie et d'un quadrillage systématique de l'espace ne peut qu'amener à la conclusion d'une ville dont le contrôle et donc la sécurité sont largement déficients et discontinus. Réseaux de renseignements et connaissance de l'espace (des routes goudronnées aux pistes de terre des sous-quartiers) sont autant d'éléments permettant l'appropriation de l'espace et l'émergence de véritables territoires de sécurité. Sans carburant ni carte précise, comment prétendre à la sécurisation de la ville ?

Par ailleurs, les forces de l'ordre sont régulièrement mobilisées lors des déplacements présidentiels. Lorsque le président, ou sa femme, quitte le palais présidentiel d'Etoudi pour gagner l'aéroport international de Nsimalen, c'est toute la ville qui voit son activité bloquée. De même, une route au carrefour de la Poste centrale, point névralgique de la circulation, lui est constamment réservée, que son passage soit prévu ou non. S'il est question d'une forme de monopolisation des forces de sécurité par les institutions de l'Etat et les hommes au pouvoir, on peut pousser l'hypothèse plus loin en concluant à une polarisation de ces mêmes forces. En effet, hommes et femmes en tenue participent de ce système où avancement et affectation fonctionnent selon le lieu, le réseau et diverses appartenances sociales. Ainsi, lors de nos entretiens en juillet 2007 auprès de certains officiers de police et de gendarmerie, la majorité expliquait le paradoxe à travailler dans la capitale. Si leur poste leur permettait de se faire connaître auprès du Secrétariat d'Etat à la Défense (SED) ou à la Délégation générale à la Sûreté nationale (DGSN), y « faire avancer leur dossier » et espérer des stages à l'étranger ou une bonne affectation, ils étaient nombreux à sentir une certaine pression quant à la bonne garde des institutions et des personnes les incarnant. Ils se devaient de s'acquitter de cette mission, mission finalement recherchée par beaucoup d'entre eux.

« Yaoundé, c'est 50, 50. C'est plus dur de travailler à Yaoundé et plus facile de travailler en province. Ici à Yaoundé, vous êtes tenus à l'œil par la hiérarchie. C'est le siège des institutions. Si vous commettez la moindre erreur, on saura très vite. Mais c'est valorisant car si vous avez intégré quelques bonnes notions, on a l'impression qu'on dit du bien de vous plus que vous ne le méritez. Tout le monde voit. Là-bas, en province, c'est difficile de savoir. A Douala, tout le monde croit qu'on est parti s'enrichir dans la capitale économique alors qu'on peut risquer sa peau. » (2007)

« Ça fait qu'on est toujours prêt à intervenir soit au profit d'un organisme, soit à côté d'une ambassade, pour sécuriser sans parler des problèmes des chefs de service, des ministres qui peuvent appeler à tout moment pour des services dans leur ministère. Les services de sécurité. Il y a des enquêtes à mener au niveau des ministères. Il peut y avoir le cas des vols, de détournements. (...) Yaoundé, l'inconvénient, c'est que vous n'avez pas de repos. Le service est permanent. L'avantage, c'est que vous êtes à côté des grands chefs où il y a les décisions. Vous connaissez. Vous pouvez avoir la chance de connaître la majorité des décideurs. L'homme veut progresser, veut faire les stages. Or c'est facile d'aborder quelqu'un qui décide de ton sort et d'être satisfait par rapport à celui qui est éloigné. Déjà le message d'un stage, pour que ça lui parvienne, ça va faire des jours et des mois et des fois quand il constitue le dossier, la date est déjà dépassée. » (2007)

¹¹ Par souci de préserver l'anonymat des policiers et gendarmes rencontrés à l'été 2007, nous n'indiquerons ni leur nom, ni même leur grade.

Il est donc autant question de logiques politiques que professionnelles. Nous ne sommes pas face à des relations unilatérales, de la Présidence vers les institutions de sécurité ; ces dernières elles-mêmes participent à un système de pouvoir en intériorisant des normes de comportements. D'autant que brigades de gendarmerie et commissariats de police sont apparemment loin d'être les forces les plus sollicitées.

Au fil des années, l'organigramme de la police et de la gendarmerie fait apparaître de multiples groupements spéciaux. A côté des forces de gendarmerie et de police, territoriales et mobiles, héritées du modèle français, on constate la naissance du Groupement Spécial d'Opération (GSO) avec l'appui technique et financier de la France. Le GSO est bien plus présent auprès du Président. Il ne détrône pas, cependant, la Garde présidentielle. A eux deux, ces corps incarnent une élite totalement au service du pouvoir. Enfin, lors des émeutes de 2008, c'est l'armée incarnée par le BIR (Bataillon d'Intervention Rapide) qui prendra le relais de la garde présidentielle et investira Yaoundé pour mettre fin aux manifestations.

C'est à se demander dans quelle mesure le pouvoir a pris sur l'espace et ses habitants de manière permanente et y inscrit son autorité et sa capacité de régulation et de contrôle. Pourtant, cet espace urbain n'est pas lisse et neutre. De multiples stratégies et découpages se font jour : une typologie des espaces est possible, nombre de quartiers étant alors réifiés et dotés d'un sens spécifique. Il n'est alors plus question d'espace strictement géographique mais d'un espace politique façonné, au moins en partie, par le bon vouloir du pouvoir d'une part, et de ses hommes et femmes en tenue d'autre part.

La mise en scène du dispositif sécuritaire

A défaut d'une présence permanente et effective des forces de l'ordre, le dispositif de sécurité se met en scène selon certaines logiques, éphémères ou plus durables.

Dans le discours des officiers de police et de gendarmerie, ambassades, parcours sportif fréquenté par les expatriés, sites touristiques tels que le Mont Fébé et le Palais des Congrès sont des « points sensibles ». La sécurité des diplomates et plus largement des expatriés est une préoccupation des autorités. La création de la brigade des diplomates en 2007 dans le quartier résidentiel de Bastos en est l'incarnation. En conséquence, nous pouvons parler d'une véritable mise en scène de la sécurité. Bastos est la vitrine des institutions de sécurité et au-delà du Cameroun et de son gouvernement. Et un « bon gouvernement » est celui qui produit de la sécurité, elle-même nécessaire selon les institutions nationales à un « bon développement ». Les habitants de ce quartier eux mêmes sont dans la négation de la proximité avec la police et délèguent celle-ci à des agents de sécurité. Quand ces derniers appartiennent à une même société de gardiennage, ils créent un territoire visible de sécurité. Ce territoire se matérialise par les hommes en tenues qui sont parfois en nombre dans une même rue.

Que reste-t-il aux habitants sans moyen pour recruter un gardien ? Nous avons vu que le redéploiement des commissariats et postes de police d'une part, des groupements et brigades de gendarmerie d'autre part n'était pas suffisant. La mise en place des ESIR (Equipes Spéciales d'Intervention Rapides) ne semble guère plus convaincre : quels repères permettent aux forces de l'ordre d'intervenir de manière sûre et rapide au cœur d'un sous-

quartier, quand bien même les véhicules seraient en état de marche et disponibles ? Nous avons déjà souligné cette difficulté.

Un habitant de Nkomkana,

« Mais ici on est proche de la route, pourquoi la police ne rentre même pas ici alors que l'accès n'est pas trop enclavé ? En fait ici la police intervient en route, je peux dire que c'est pas la honte, c'est par la honte que la police intervient sur la voie publique. Ici, la police ne peut que stopper les voitures en route, ils ont tendance vraiment à ne pas entrer dans les quartiers. Que ce soit en route ou dans les quartiers, ils ne font vraiment pas leur boulot. Quand on parle des cas de braquages, quand vous appelez, on vous demande « ils sont armés ? », vous dites oui, ils raccrochent. Il y a un temps les gars du GSO marchait, patrouillait dans les quartiers, ils patrouillaient dans les quartiers, dans n'importe quel quartier. Peut être quatre, cinq gars du GSO, ils se promènent seulement, ils marchent, donc ils connaissent les pistes, ils entraient seulement, ils entrent, ils sortent, ils tombent sur la route, ils continuent. Toujours comme ça. Ils ne font plus ça, avant même quand ils faisaient ça les bandits avaient peur. »

Ainsi, quand l'insécurité devient trop forte, le pouvoir va en appeler aux forces spéciales telles le GSO, surnommé par la population au début des années 2000 « les anti-gangs ». Des opérations de sécurisation, dites « coups de poing » se succèdent dans le temps. Même Douala fut marquée en son temps par la mise sur pied dans toutes les villes camerounaises, du Commandement opérationnel qui s'achèvera par la disparition de neuf jeunes hommes issus du quartier populaire de Bépanda et la mise en cause des responsables de l'opération. Yaoundé verra se succéder le même type d'opérations ponctuelles : Vautour, Harmattan...

Le principe se résume en quelques mots : bouclage du quartier, rafle des habitants, contrôle des pièces d'identité au commissariat, négociation de sa sortie au mieux. Des bavures sont souvent déplorées. En conséquence, les agents de l'Etat en charge de la sécurisation deviennent à leur tour source potentielle ou avérée d'insécurité.

Créer sa propre sécurité : des discontinuités géographiques

Face à l'indigence, aux déficiences et l'asymétrie des institutions de sécurité et des hommes et femmes qui les incarnent, les populations peuvent prendre des initiatives de sécurité. Ces dernières s'appuient sur une proximité sociale et spatiale (A). Elles peuvent aussi être le ferment de réseaux de sociabilité (B). Pour autant, nous sommes face à de nombreuses discontinuités temporelles et spatiales (C).

Des sociabilités au service de la sécurité : la figure archétypale de la Briqueterie

Le choix du quartier de La Briqueterie pour y mener des enquêtes n'était pas anodin. Aux yeux de nombreux habitants et d'observateurs extérieurs, elle incarne l'archétype du quartier ethnique. Il est pourtant nécessaire de nuancer une telle représentation.

D'un point de vue administratif, La Brique se nomme Ekoudou. Ce groupement est divisé en huit quartiers: Ekoudou 1 à 6, Briqueterie Centre et Briqueterie Ouest. Chacun d'eux se divise lui-même en blocs.

La Briqueterie est un groupement créé à partir de la destruction du quartier haoussa dans les années 30 (emplacement actuel du Marché central). Elle a la particularité d'abriter une population musulmane organisée selon un modèle haoussa largement répandu au nord du Cameroun : une hiérarchisation forte des pouvoirs, un chef de groupement (le *lawan*, nommé *lamido* à la Briqueterie) assisté d'une cour. Dans cette dernière, en principe, il existe un dignitaire chargé de la sécurité du groupement (*sarkin garkoua*) qui a des relais dans les différents quartiers et blocs. Les chefs connaissent parfaitement les limites des territoires qu'ils ont en charge, à la différence des autres chefs de Yaoundé.

Les Haoussa et Bornouan dominent, assistés par des Bamouns (eux-mêmes créant un appendice au sein du groupement, tantôt intégré, tantôt rejeté). La Brique est l'aboutissement de la migration musulmane au Sud Cameroun (y compris des Nigériens, des Nigérians, des Sénégalais, etc.). Le réseau social se fonde ainsi sur une identité religieuse commune, l'islam, ainsi qu'une identité « ethnique », celle des Haoussa (majoritaires). Ceux-ci ont fait perdurer leur mode de vie : l'artisanat (boucherie, couture), le commerce en général (tissu, électroménager, boucherie, pâtisserie). De par ses spécificités, La Briqueterie attire alors un grand nombre d'habitants de Yaoundé. Paradoxalement, du fait même de ses particularités sociales et culturelles et de ses identités, elle reste à part dans les représentations de la population de la capitale. Elle nourrit même l'imaginaire de celles-ci : elle finit par apparaître comme le lieu de tous les dangers (recels, vols, agressions, prostitution, trafics en tout genre).

Stigmatisés et craints, les habitants de La Briqueterie jouent eux-mêmes de cette étiquette pour maintenir, réifier et inventer un fonctionnement social et politique propre au quartier. L'ethnie, ici, est à comprendre comme une construction politique qui, mise en avant dans certains contextes, permet de justifier l'existence d'une hiérarchie sociale et politique et de systèmes de solidarité et de médiation spécifiques. La catégorie ethnique est ainsi mobilisée sur la question de la sécurité.

L'aménagement même du quartier permet de maintenir une proximité géographique et sociale, garante d'un contrôle autant que d'une solidarité. D'un point de vue géographique, on dénombre trois routes goudronnées. En dehors de ces dernières, la Briqueterie se signale par une absence de voies de communications. La densité du quartier est forte. A l'origine, les concessions étaient délimitées par des clôtures mais sous l'effet de l'accroissement démographique, elles ont disparu. Les concessions se succèdent les unes après les autres, le passage par l'une étant parfois obligatoire pour gagner une seconde. L'habitat de cour permet de nombreuses interactions sociales (conflictuelles ou non). Chaque habitant est ainsi intégré à une cour, un sous-quartier, une famille et finalement une communauté : celle de son village d'origine (ou celle de ses parents et grands-parents) et celle construite au fil des ans à la Brique même. Qu'on le veuille ou non, chacun est connu, ce qui est une première manière de préserver une relative sécurité au sein du quartier. L'agression ne peut être qu'extérieure (même si elle peut être commandée de l'intérieur). Chaque famille est tenue de contrôler ses enfants. Néanmoins, certains jeunes se signalent par leurs activités délictueuses : fumer du cannabis en bande par exemple. Longtemps, des jeunes se sont réunis aux alentours du lieudit « cinéma Rex »¹², aujourd'hui fermé. A l'heure actuelle encore, cet espace a gardé sa réputation, quand bien même il n'est plus le lieu de rassemblement des jeunes en quête d'identité. La Brique n'est donc pas un territoire complètement sécurisé. Certaines vallées continuent d'être le lieu de rassemblement de jeunes désœuvrés, en quête d'identité ; elles se caractérisent par un habitat spontané, actuellement « cassé » par la Communauté urbaine de Yaoundé.

Pour autant, en cas de conflit, les chefs sont sollicités : chef de bloc puis chef de quartier. Le recours aux autorités officielles n'est pas de mise. On peut d'ailleurs noter l'absence d'un poste de police, d'un commissariat et d'une brigade au sein de la Briqueterie, alors même qu'elle est réputée « quartier chaud » ! Tout semble concourir à ce que la population conserve et développe ses propres moyens de sécurisation. Que l'appartenance ethnique ou la religion soient citées, les dynamiques sociales permettent un contrôle relativement efficace de la vie de quartier. Selon les habitants, les brigades et les commissariats des quartiers voisins sont suffisants : le quartier serait « cerné ». Pourtant, ces derniers ne peuvent prétendre intervenir dans la Briqueterie, ayant déjà des zones de compétences importantes. Selon l'un des chefs de quartier, l'absence des forces de l'ordre est une volonté des habitants du quartier, souhaitant conserver leur identité et leurs modes de régulation et en somme, une forme de pouvoir. On peut donc formuler l'hypothèse qu'une telle situation est le fruit d'une négociation, fut-elle informelle...

Un commerçant habitant à La Briqueterie « Chez moi je n'ai absolument rien, ni chien, ni clôtures, j'ai juste le couteau de cuisine de ma femme. Je vis dans une grande famille, j'ai 7 enfants sur place, mes frères, mes sœurs, tout le monde est là. Les grandes familles il y en a partout, c'est comme ça que le quartier est constitué. Chaque famille est peut être constitué de 30 personnes dans une même maison. Il n'y a pas de grands conflits entre les familles, c'est des petites querelles. Du coup on règle les affaires avec les chefs de quartiers. Mais avant que ça n'arrive chez le chef de quartier, c'est d'abord le chef du sous quartier à qui on fait appel : le chef de bloc [il se contredit]... Le premier que nous allons voir c'est l'imam, dès fois c'est à eux qu'on fait appel pour certains problèmes. Si ça ne va pas... Pour l'imam on va le voir pour tout type de problèmes puisque ici à la Brique c'est d'abord des

¹² Le lieu-dit « cinéma rex » se situe sur l'ancienne route de la Briqueterie. Une salle de cinéma dénommée Rex y a existé. Elle avait la particularité de rassembler des jeunes oisifs en quête d'argent pour s'acheter un ticket d'entrée. Ils s'y adonnaient à une gamme variée de petits métiers mais aussi à des activités plus ou moins délictueuses.

arrangements à l'amiable. Si ça nous dépasse, ça sort de la Brique quand il y en a un qui ne veut pas l'arrangement à l'amiable.

Le téléphone est important en cas de problème mais c'est rare qu'on fasse appel aux autorités. (...) Quand vous ne vivez pas dans un milieu et que vous entendez dire, par exemple, la Brique c'est le quartier le plus dangereux, moi je suis plus sécurisé à la Brique que dans tout autre quartier. Parce que je vis dans la Brique, je connais les mentalités, je sais comment on vit. »

Ce qui garantit la sécurité de la Brique est donc l'existence d'une proximité autant géographique que sociale. En dépit de la diversité des populations, on peut conclure à l'existence d'une sécurité communautaire, dotée de chefs assurant réparation de tout préjudice. Pour autant, deux questions se posent. Combien de temps cette reconnaissance d'une autorité peut-elle exister ? Au sein des sous-quartiers, certains habitants notent la venue de nouveaux locataires s'inquiétant d'une « ouverture » de la Brique à des « inconnus » ne s'inscrivant pas dans les schémas de médiation existants. A l'échelle de la ville, un tel dispositif n'est pas transposé, faisant de la Brique, plus que jamais, une enclave. Enclave assurant la protection de ses seuls habitants et en son sein uniquement. Ainsi, les personnes extérieures venant à la Briqueterie sont les victimes d'agression et paradoxalement, cela peut nuire aux commerçants. Les dispositifs de sécurité peuvent alors se révéler multiples. A côté de dispositifs de sécurité passifs, hérités des Haoussas, se met en place une production active de sécurité. Les commerçants, camerounais ou non, s'organisent individuellement et collectivement pour employer des gardiens. Leur présence peut assurer la protection des principales rues la nuit, les boutiques surveillées par des gardiens se succédant sur une certaine distance, le long des axes goudronnés notamment. Et le soir, quand les habitants de la ville viennent se restaurer, des comités de vigilance peuvent intervenir sur certaines rues.

La sécurité, initiatrice de sociabilités ?

Ce qui fonde et maintient l'identité de la Briqueterie ne se retrouve pas nécessairement à quelques mètres de là. Nkomkana, quartier péricentral densément peuplé, présente un brassage de populations également riche, une ethnie a priori dominante (les Bamiléks). Précisons pourtant que le terme bamiléké ne renvoie pas à une ethnie mais à un ensemble de chefferies aux langues distinctes mais voisines partageant quelques éléments de leur culture.

Nkomkana a connu un accroissement de sa population suite à des aménagements dans le quartier voisin de Madagascar. Des habitants ont été chassés, se sont retrouvés à Nkomkana, incarnant le noyau à partir duquel se sont agrégées des migrants de tout l'Ouest camerounais. Ces derniers inscrivent leur venue dans la capitale dans un projet migratoire individuel et ne cherchent pas à rejoindre une communauté préexistante, quand bien même le recours à cette dernière est nécessaire les premiers temps passés à Yaoundé. La densité et la diversité des origines du quartier ne garantissent pas des réseaux d'interconnaissance et de solidarité. Le quartier ne dispose pas d'un système de régulation et de contrôle identique à celui de la Briqueterie. L'ethnie n'est guère un registre d'action usité à large échelle.

Cependant, face à l'insécurité récurrente (vols, cambriolages), des tentatives de sécurisation se développent. Des comités de vigilance sont créés. En quelques années, Nkomkana en a vu se succéder plusieurs. Les habitants interrogés évoquent déjà ceux créés dans la décennie quatre-vingt dix. Ils sont organisés pour réagir à la montée de vols et d'agressions. Ils s'appuient sur la mobilisation de jeunes hommes du quartier, souvent

désœuvrés mais présentant des niveaux d'instruction très divers (diplômés, chômeurs, déscolarisés). Surtout, ils reposent sur un système de cotisation : chaque habitant, à défaut de participer physiquement, doit s'acquitter du versement d'une certaine somme : par exemple 100 francs par jour et par ménage pour l'un des comités. Cela étant, un autre comité fonctionne sur des versements plus irréguliers. Les sommes réunies devraient garantir une petite rémunération aux membres des comités. En principe, chaque nuit, des cordes sont tirées dans la largeur de certaines routes, créant un barrage de facto où chaque passant et chaque véhicule seront contrôlés. Des sifflets permettent de donner l'alerte. Au départ, un comité peut rassembler jusqu'à une cinquantaine de membres. Au fil des semaines, il en mobilisera une vingtaine, une dizaine jusqu'à, parfois, disparaître... Nkomkana ne présente donc pas le même profil social que la Briqueterie. L'absence de pouvoirs reconnus d'une part, de logiques sociales fortes d'autre part représente un frein à l'émergence de pratiques collectives de sécurité. Les réponses partielles à l'insécurité elles-mêmes ne parviennent pas à faire émerger une unité territoriale et une appropriation collective de Nkomkana. L'absence des forces de l'ordre ne peut alors que cruellement se faire sentir, réactivant encore et toujours la figure du comité. Cette situation nous conduit à envisager davantage la multiplicité des figures et pouvoirs intervenant sur la sécurité de Yaoundé. Qui est au fondement du comité ? Quelles sont les relations à la police et à la gendarmerie ? Et finalement, que choisissent les habitants ?

Une géographie des pouvoirs urbains : le chevauchement sécuritaire

Espaces et figures de la sécurisation : anatomie des comités de vigilance

Les autorités (le sous-préfet) de Yaoundé ont pu encourager l'existence de comités de vigilance pour soutenir ou assurer la relève des forces de l'ordre. Le fait n'est pas nouveau à Yaoundé, et au Cameroun en général. Ainsi, un rapport sur l'activité du Commissariat central de la ville de Yaoundé, daté de l'année 1957, fait mention de l'existence de patrouilles d'auto-défense. En l'occurrence, celles des quartiers de la Briqueterie et de Nlongkak sont pointées du doigt, non pas pour avoir sécurisé les zones mais pour avoir été à l'origine d'agressions. « *Ces patrouilles d'auto-défense qui ne respectent pas toujours les consignes qui leur ont été données et profitent quelquefois de l'occasion pour satisfaire leurs vengeances personnelles.*¹³ » Si des consignes ont été données, a priori par les forces de police, ces patrouilles d'auto-défense ne sont donc pas nécessairement le fruit des initiatives seules des habitants. A l'échelle du pays, lors de la décolonisation, les autorités centrales encourageront à leur tour les populations de nombreux villages à mettre sur pied leur propre sécurité pour se protéger des attaques des « maquisards »¹⁴.

Aujourd'hui, la sous-préfecture doit donner des moyens permettant en principe, l'achat de matériel. Les comités utilisent des sifflets, des torches, des cordes, des gourdins et des machettes, ce qui nécessite un investissement de départ, couvert en partie ou en totalité par la sous-préfecture¹⁵. Les populations demandent ainsi à voir l'existence de leur comité de vigilance légalisée (cf. légalisation d'un comité par le sous-préfet de Yaoundé II en annexe). Le chef de quartier est alors sollicité par l'un ou les autres dans les négociations. La reconnaissance d'un comité devrait assurer l'existence d'un partenariat avec les policiers et/ou gendarmes en charge du secteur concerné. Elle devrait aussi préserver les membres du comité de toute action en justice.

Cependant, les forces de l'ordre incriminent fortement l'existence de tels comités. Ils n'ont pas confiance en leur action, pointant du doigt les nombreux dérapages qu'elles occasionnent et leur manque de professionnalisme (cf. encadré). Certains leaders de comité ont pu être ainsi arrêtés et condamnés pour agression et crime. A l'inverse, certains habitants affirment, entretenir des liens privilégiés avec la police qui s'en remettrait à eux pour sécuriser le quartier... Au final, la sous-préfecture demeure timide sur un processus que paradoxalement elle engage et suscite souvent. Elle souhaite une sécurité à moindre coût mais ne peut pleinement s'engager, encore moins couvrir des actes qui s'avèrent des délits et des crimes.

LES COMITES DE VIGILANCE : CE QUE DISENT POLICE ET GENDARMERIE

« Dans les quartiers, ça fait peut-être moins de six mois, le préfet du Mfoundi a demandé aux autorités locales de mettre en place les comités de surveillance. C'est pas les comités d'autodéfense. Parce

¹³ ANY, 1 AC 1890

¹⁴ Ceux qui luttèrent pour l'indépendance.

¹⁵ Un comité de vigilance légalisé ne doit pas être équipé en armes à feu.

qu'autodéfense... On a demandé que ce soit les gens du quartier, les jeunes du quartier avec la bonne moralité déjà connus du chef et du sous-préfet local qu'ils peuvent de temps en temps surveiller le quartier et s'ils voient des personnes suspectes, ils peuvent signaler soit à l'autorité administrative, soit aux forces de maintien de l'ordre. Ça a commencé à se mettre en place. Tous les quartiers n'en ont pas encore. C'est pour que la population participe à la sécurisation de leurs quartiers, bref de la ville. Nous, à notre niveau, nous avons déjà la collaboration avec les chefs de quartiers, les chefs de blocs. Quand nous avons besoin de détails, on peut demander à ceux qui ont vécu la situation, à ceux qui peuvent nous montrer les personnes suspectes. (2007)

On a voulu recentrer les choses. Le préfet a voulu recentrer le débat. Avant, il y avait vulgairement ce qu'on appelait les comités d'autodéfense. Et eux, ils en faisaient un peu plus que ce qu'on leur demandait. Ils arrivaient à se saisir de certaines personnes parce qu'ils estiment qu'elles sont suspectes, ils commençaient à faire certaines choses qui ne leur étaient pas recommandées, ils pouvaient molester les gens, ils pouvaient taper. Certains allaient même jusqu'à tuer. Ça n'a pas été du goût ni de l'autorité administrative, ni des forces de maintien de l'ordre. On leur a demandé que s'ils se saisissent d'un suspect, qu'ils appellent les autorités compétentes que de commencer à faire la justice populaire. » (2007)

« Dans les quartiers, on a les chefs de quartier qui ont créé à leur niveau des comités de vigilance. Ce sont des structures, des organisations particulières par quartier ou par blocs d'habitation qui ont été créés pour veiller à la sécurité d'une certaine zone. C'est un appoint pour les forces de maintien de l'ordre qui permet aux habitants de ce quartier de se sécuriser eux-mêmes avant de solliciter notre sécurité. C'est pratiquement depuis les années 90's. Car au début des 90's, il faut reconnaître qu'il y a eu une espèce de désordre, de quasi désordre généralisé avec l'avènement de ce que nous avons appelé la démocratie, le multipartisme. L'avènement du multipartisme a entraîné beaucoup de déviations et ces déviations sont aussi allées dans le sens du banditisme généralisé. Comme les forces de l'ordre étaient un peu effacées, certaines personnes ont commencé à s'organiser en petits groupes pour se pourvoir en sécurité.

Il va sans dire que chaque fois que quelqu'un a un pouvoir ou bien qu'il s'arroge un pouvoir, il essaie de dépasser ses limites. Les comités de vigilance, c'est pour veiller qu'il n'y ait pas de crime, de délit dans une certaine zone mais sans aller plus loin. S'ils ont pu prévenir, c'est bien, s'ils ont pu interpellé, c'est encore mieux. Mais il va sans dire qu'on a connu des débordements où les comités de v ont interpellé, ont exercé des violences sur les gens. Parfois ce ne sont pas les CV, ce sont des rassemblements spontanés qui ont conduit à la vindicte populaire, à la vindicte contre certaines personnes surprises prises en flagrant délit. C'est pourquoi nous avons l'obligation d'aller rapidement lorsque des personnes ont pu interpellé quelqu'un dans une situation de délit ou de crime. Car cette personne laissée en des mains non experte court le risque de perdre sa vie.

A un moment, les Comités de vigilance ont été très utiles. Mais de plus en plus, ils sont inutiles. Et de moins en moins, eux-mêmes se font moins sentir. Ils se détruisent. Ils sont choisis par les chefs de quartier. Le chef soumet la liste à la lecture du sous-préfet. Mais il y a aussi des problèmes de gestion et d'entretien. Car ce sont des personnes qu'on essayait d'avoir sous la main en permanence, 24/24, ce qui entraînait des besoins d'entretien. Elles n'étaient pas payées, c'était facultatif, bénévole. Donc ce sont des situations que les gens n'acceptent pas longtemps, ils peuvent exercer 1 mois, 2 mois, 3 mois. Après ils se retirent car ils ne trouvent pas la satisfaction qui leur permettrait de survivre. Quand ils ont une emploi ailleurs, ils s'en vont et ils abandonnent le comité. Ce sont des comités qui ont été très utiles mais de moins en moins ils se font sentir et de plus en plus ils se détruisent avec le retour de la sécurisation par rapport aux années qui ont conduit à leur création. » (2007)

« [les chefs de quartier] nous aident beaucoup dans le pistage des gangs. Ils donnent des renseignements. Ils se sentent obligés de collaborer avec la police mais ils se sentent aussi comme des traîtres et ils s'arrêtent aussi de peur que les gens du quartier les prennent en antipathie. C'est notre recours quand on ne sait pas où donner de la tête. On leur demande de nous dire, d'écouter. » (2007)

« Les comités de vigilance se sont investis d'un pouvoir et d'attribution au point que c'est dangereux. On ne les contrôle pas du tout. Ils peuvent se transformer et faire des tâches de la police. On n'apprécie plus les comités. Certains pouvaient exploiter nos informations, les horaires et devenir des chefs de gangs. » (2007)

Pourtant, dans ce contexte, un comité de vigilance se développe à Nkomkana 1. En effet, le chef de ce quartier, ainsi que la personne chargée d'organiser la sécurité y ont mis sur pied un comité. Mais ce projet de sécurité porté ici par W. montre à quel point le comité y est dépendant, d'un investissement personnel.

W. a 28 ans et est né à Nkomkana. D'abord à l'initiative d'une association d'assistance cynophile et service (ACS), il loue ses compétences aux sociétés de gardiennage présentes à Yaoundé. En accord avec le chef de son quartier, il s'est porté garant, depuis un an maintenant, de l'organisation du comité de vigilance couvrant son secteur, le quartier Nkomkana 1. Il est ainsi un référent au quartier. Plusieurs étapes successives permettent de comprendre la gestation du comité et montrent comment un projet individuel peut devenir collectif. Une demande d'autorisation a été adressée aux autorités concernées (cf. lettre en annexe) : la sous-préfecture de Yaoundé 2, le commissariat de Mokolo 2^e et la brigade de Tsinga Madagascar. Avec l'accord du sous-préfet, W. a reçu la permission de recenser les habitants du quartier Nkomkana 1 afin de garantir un niveau de cotisations nécessaire au bon fonctionnement du comité. Pour cela chaque ménage recensé doit obligatoirement donner 3000 FCFA par mois soit 100 FCFA par jour. Ces motivations assureront en échange la surveillance du quartier de la tombée de la nuit jusqu'au petit matin.

Le plan en annexe montre le champ d'action de ce comité aujourd'hui effectif et dont les limites sont matérialisées par des barrières. Celles-ci deviennent des lieux de contrôles, des portes d'entrées censées filtrer les inconnus. Le comité devrait fonctionner avec une vingtaine de membres, soit postés aux entrées du quartier, soit organisés en patrouilles afin de sillonner les « couloirs » et pistes, du « goudron » au sous-quartier. W. estime que ce projet pilote sera étendu à l'ensemble du quartier de Nkomkana, s'il s'avère efficace et durable.

Mais, à écouter les récits des habitants de Nkomkana, le comité de vigilance tient souvent de la réaction ponctuelle à une dégradation sécuritaire qu'à un investissement de long terme dans la sécurisation du quartier. Le comité s'appuie sur l'existence de réseaux de voisinage et sur leur capacité mobilisatrice, ce qui n'est pas inhérent à chaque quartier, en particulier Nkomkana, au regard de la Briqueterie. Enfin, l'autre frein est l'argent : les habitants ne veulent ou surtout, ne peuvent pas cotiser régulièrement. Les jeunes membres du comité se découragent et se lassent d'une mission largement accomplie bénévolement.

Joel, Kosovo, Bastos, « « Dans la motivation maintenant des comités de vigilance, vraiment je vois dans mon quartier, le lieu dit Kosovo, on a monté avec le chef supérieur, nous avons monté avec le chef de canton un comité de vigilance qui n'a pas pu avoir assise. Pourquoi ? La population devait participer à 90% des ressources, de leur propre ressource pour financer les comités de vigilance. Or ces autorités devraient le faire, mais vraiment Stéphanie mais chacun s'occupe de son intérêt personnel. C'est ce qui a vraiment fait l'handicap de ce comité de vigilance dans mon rayon. Je dit dans mon rayon je ne suis pas chef, je suis un citoyen, un petit gars du quartier. (...)Mais je vais te dire quand bien même on a eu à faire ce comité de vigilance dans mon coin, ça n'a pas duré à cause de la malhonnêteté de certain citoyens. A cause du manque de versement de moyens approprié pour venir aux besoins de ces gars qui se lancent volontairement à la sécurité des biens d'autrui et qui ne sont même pas en fait reconnu par le gouvernement »

Un habitant de la Briqueterie, « Chaque fin de mois, ils viennent dans les boutiques et vous donnent 500 CFA en échange de la sécurité. Sur la rue Tsinga Elobi il y avait un comité de vigilance mais je ne sais pas si c'est en fonction, il n'est peut être plus opérationnel. Quand ils ont commencé leur activité, ils ont acheté deux chiens. On ne sait pas s'ils sont morts ou pas, on ne les voit plus. »

Parfois, l'absence de comité laisse place à des « justiciers ». A Nkomkana, deux jeunes frères se présentent ainsi comme les référents du quartier en matière de sécurité. Chaque habitant est censé détenir leur numéro de téléphone portable, autorisé à les joindre en cas d'agression. Ces deux frères, nés également à Nkomkana et sans activité professionnelle, interviennent sur une portion du quartier, qu'ils ont dénommée le « secteur de la paix ». Connus dans leur quartier pour leur robustesse et leur physique d'athlète, l'un d'eux est surnommé « maître » en référence au karaté et nous confie que « la seule manière de se protéger est d'apprendre à se défendre ». Il a d'ailleurs formalisé sa propre discipline : le *numido*, un mélange d'arts martiaux qui requiert une maîtrise de soi et le non-usage de la violence gratuite. A 29 ans, ils sont à la tête d'un groupe de jeunes d'une quinzaine de membres dont les journées sont rythmées par la « débrouillardise », le partage de modiques sommes obtenues au jour le jour et leur regroupement quotidien dans leur quartier, plus spécifiquement dans leur secteur. Le mot d'ordre de leur organisation est que « la non assistance à personne en danger, ça condamne ». Ils estiment devoir protéger leur quartier dans lequel famille et amis résident. La sécurité s'établit ici de manière informelle, au gré des rapports que les individus ont entre eux. Leur secteur peut être alors considéré comme un micro-territoire de sécurité.

Qu'ont-ils à gagner à s'exposer de la sorte ? A force de se poser en justicier, ces jeunes s'exposent autant à la faute et à des poursuites judiciaires qu'à une sanction plus informelle de la part de potentiels voleurs. En témoigne la lettre (placée en annexe) de l'un d'eux demandant la protection de la police (et son intégration). Ce qui pose la question de leur statut et de leur véritable intérêt, difficilement cernable en quelques semaines d'enquêtes mais que soulève certaines personnes lors de nos entretiens.

J., habitant de Nkomkana « Les habitants sont méfiants des comités de vigilance parce que ceux qui font la vigilance au quartier ne font absolument rien dans la vie au quotidien, ils ne travaillent pas et quand tu ne travailles pas on te prend comme quelqu'un de comité de vigilance, c'est pour que tu fasses quoi, c'est pour que tu fasses quoi ? Parce qu'on doit venir te prendre là, toi tu es au quartier, tu ne travailles pas, donc tu passes toute ta journée à dormir, dans la nuit tu dis que tu es du comité de" vigilance, est-ce que tu peux faire un travail que tu n'a pas de salaire ? »

Il ressort une partition des quartiers en de multiples secteurs, au gré d'initiatives des uns et des autres. Ajoutons que le système de « cordes » garantit au mieux la protection de quelques rues et pistes. Nkomkana dans son entier n'est ainsi nullement couverte par l'action d'un comité de vigilance : le comité naissant de W. à Nkomkana 1, « le secteur de la paix » des deux frères au sein de Nkomkana 3, Ce qui amène une autre interrogation : W. n'est pas sans ignorer l'existence du « secteur » des deux frères de Nkomkana 3.

Le comité paraît finalement tenir d'un contexte et de l'investissement d'une ou plusieurs personnes, affaiblissant l'hypothèse de réseaux de sociabilités. Et parce qu'il tient d'un leadership, il en est d'autant plus fragile. Il peut même participer de la fragmentation d'un quartier en zones d'influence.

Face à des comités temporaires, des justiciers interlopes, la « justice populaire », qui n'a de justice que le nom, devient l'ultime recours. Aujourd'hui, avec le lynchage des voleurs, c'est une domination sur le corps, devenu spectacle, qui se met en scène. Il ne s'agit plus de condamner pour transformer ou, à défaut, tenir à l'écart. On frappe et on crie. On se déchaîne et on laisse le corps à l'abandon. On le montre et on l'expose. Enfin, il s'agit de faire de ce corps la preuve d'un quartier inaccessible aux voleurs, de marquer son territoire par la force. La prise sur le corps et son abandon en pleine lumière, des jours durant parfois, signifie la preuve de l'inaccessibilité d'un espace et doit dissuader le voleur potentiel. La « justice populaire » s'inscrit dans la violence plus que dans une relation de pouvoir. Elle est aiguillonnée par la peur, l'absence de sentiment de sécurité et l'absence de confiance dans les institutions de sécurité. Pour les habitants, le lynchage permet d'assurer la seule protection possible et absolue. Elle est une forme d'exorcisme pour des populations démunies.

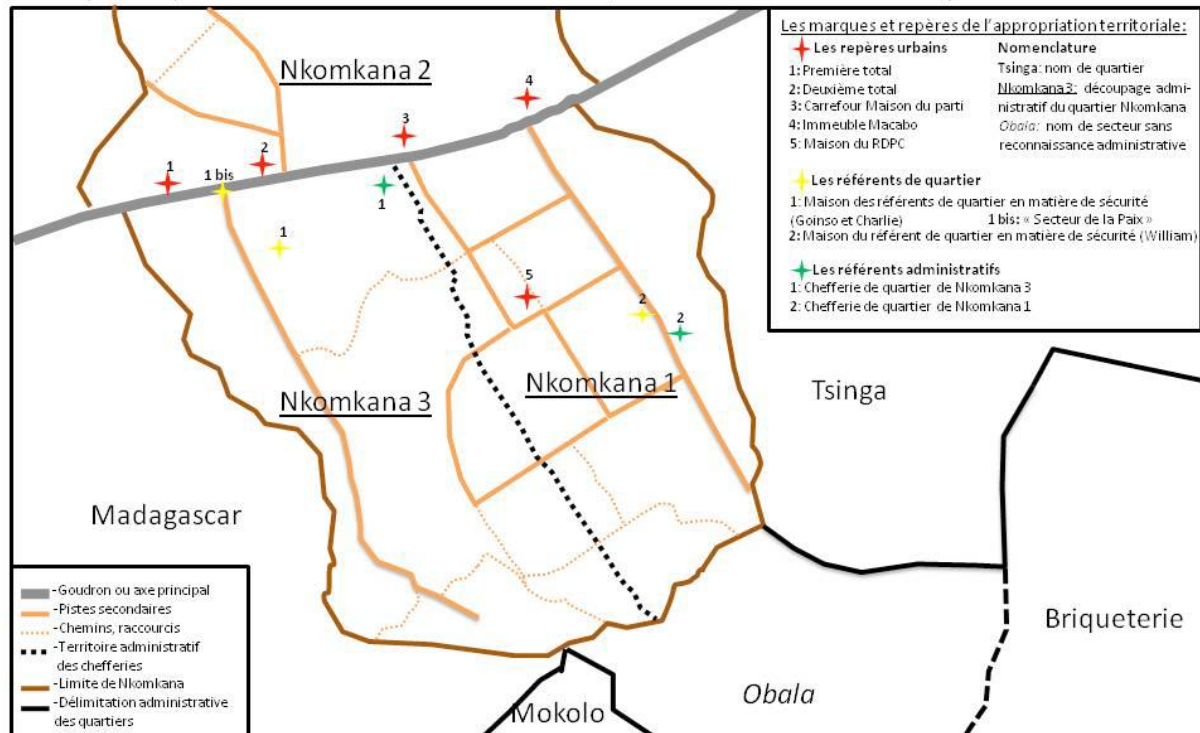
Une habitante de Nkomkana, « Quand on venait de former les comités d'autodéfense, ça marchait très bien, les gars arrêtaient les bandits. Ils les emmenaient ensuite à la gendarmerie, il n'y avait pas de justice populaire. Mais depuis le jour où ils sont été enfermés parce qu'ils avaient tué un bandit, ils ont arrêté et du coup il y a des gens qu'on connaît bien comme étant les bandits du quartier. Mais il n'y a pas la possibilité d'aller se plaindre. Parce que le Pays est bizarre ; quand il va sortir de prison, il n'y a pas de rassurance par rapport au sujet qui l'y a emmené. Il peut également envoyer des gens volés chez toi et on ne va pas te protéger. Personne n'ose donc prendre les devants pour pointer quelqu'un du doigt. Il y a tellement d'insécurité dans le quartier. »

Un artisan travaillant à Nkomkana, « Il y a trop d'insécurité même ici à Nkomkana, même en journée on vous agresse. Tu peux être de passage là, ils arrachent les sacs, un gars en moto aussi. Et tout ça à la vue des gens, mais si tu tentes de dire quelque chose, que tu le connais, qu'il vit dans tel quartier, et bien tu va subir parce que ils vont chercher à venir dans la nuit te lyncher, ils vont se venger, donc tu dis rien parce que tu as dit la vérité. (...) Pour parler de quartiers tranquilles moi je me dis que la tranquillité c'est quand la justice populaire fait son travail, parce que le bandit à peur de ça. La justice populaire c'est taper jusqu'à la mort parce qu'on sait que celui là nuit à la société. Il n'est pas pour l'évolution de la ville, tu ne veux pas l'évolution de tes frères qui se débrouillent. La justice populaire fait l'essentiel parce que la police ne fait rien. Pourquoi leur apporter un bandit qu'ils relâcheront quelques heures après contre un peu d'argent, alors même qu'ils ont un salaire à la fin du mois ? (...) La justice populaire ça fait partie de la déception que les habitants ont de la police et des gendarmes. Les bandits ressortent tout de suite. (..) Depuis un petit temps là, il y a la sécurité à Nkomkana parce que avant que je n'arrive, il y a un bandit qui a volé ici, les gars on fait la justice populaire, ils l'ont pris et ont été jusqu'à lui tailler les tendons, les deux chevilles, il ne pouvait plus marcher là. Il est mort quelque part là. Depuis ce temps là c'est calmé. Mais s'il fallait compter que sur la police, ça ne vaut pas la peine. »

Habitant de Nkomkana, membre d'un comité « Quand on se fait poignarder, qu'on se fait tuer au quartier, mais en retour nous on va agir comment ? Parce que quand on récupère et qu'on les envoie dedans, après une semaine ils sont dehors de sorte qu'ils reviennent vers nous en nous disant : « est-ce que vous m'avez vu ? » Nous sommes obligé de mettre la main sur eux pour leur faire ce qui sont aussi capable de nous faire pour leur montrer que nous aussi on peut le faire. N'étant pas bandits nous aussi on peut le faire, pour les empêcher de continuer à exercer dans le quartier. »

Cette absence de sécurité, au « mieux » sa privatisation, partielle et partielle, intéressée parfois rend criante l'absence d'une véritable politique publique de sécurité. Cependant, nous l'avons vu, autorités et forces de police n'ignorent pas ces initiatives, qu'elles peuvent par moments encourager. Il est trop rapide d'opposer de manière tranchée forces de l'ordre d'une part, réponses populaires d'autre part. Le chevauchement sécuritaire se joue à plusieurs échelles et entre différents acteurs.

Les repères spatiaux à Nkomkana: noms de lieux, chefferies et référents de quartier



Stéphanie FER 2009

La police : si loin, si proche

Nous avons évoqué une police postcoloniale au prise avec un ordre politique d'une part, des normes professionnelles et des intérêts personnels d'autre part. Nous observons que selon les époques et les quartiers (et sous-quartiers), des populations prennent des initiatives de sécurité. Certains habitants disent même se substituer à la police avec leur accord (cf. supra). Enfin, de manière générale, les populations dénoncent aussi bien l'absence des forces de l'ordre que leur corruption. Les hommes et femmes en tenue ne viennent pas ; s'ils arrivent dans le quartier, ce serait « pour manger » (cf. encadré). Mais encore faut-il comprendre l'expression « manger » : il peut autant être question d'un racket simple (les barrages en route pour contrôler les taxis, les contrôles d'identité lors des rafles) que de relations clientélistes plus complexes. Ces dernières impliquent les forces de l'ordre comme les habitants. Dans un contexte économique et social dégradé depuis plus de deux décennies, chacun fonctionne selon ses réseaux, jouant d'une appartenance familiale, ethnique, sociale, ou de son argent. Par exemple, le taximan (et le propriétaire du taxi) n'a pas les moyens d'être en règle mais il sait qu'il pourra acheter « un passe-droit » pour circuler dans la ville¹⁶. Il est donc impossible de conclure que les relations entre police/gendarmerie et population n'existent pas ou n'existent que sur le seul mode de l'affrontement. Ce qui interroge le sens de la notion de « proximité ».

L'Etat reste présent mais se désinstitutionnalise et nombreux sont ceux qui participent, pour vivre et pour survivre, de cette déliquescence des institutions de sécurité. Connaître un policier, un gendarme apparaît aux yeux de certains une garantie. Ainsi, certains hommes en tenue rencontrés expliquaient être sollicités jusque chez eux, dans leur quartier, après les heures de service. Des relations complexes de dons et de contre-dons sont développées où policiers, gendarmes et habitants sont parfois créditeurs, parfois débiteurs. Hommes et femmes en tenue sont aussi des habitants de Yaoundé, des sujets, des êtres humains vivant dans une société donnée. Ils interviennent dans la définition de ce qui est accepté, du moins toléré. Eux-mêmes sont à la recherche de ressources et d'un capital social au sein d'un corps (police et armée) et au cœur d'une société urbaine (Yaoundé).

« J'aime bien me débarrasser de ma tenue quand le service est fini. En tant qu'homme, j'ai droit au respect et pas en tant que gendarme. Je n'ai pas de raison d'être encore en tenue après mon service. Au quartier, je préfère mon intimité. On peut me demander des conseils au quartier, même la famille. Quand on a la chance d'avoir quelqu'un dans les armes, on pense qu'il suffit de le dire si quelqu'un t'insulte. Mais moi, je suis gendarme pour faire un travail d'Etat. Je ne suis pas gendarme pour la famille.(...) Aujourd'hui, les gens ont tendance à choisir gendarme pour l'argent. Arracher des trucs à un usager, obtenir des avantages. Mais moi, je préfère essayer d'être juste même si je ne suis pas le Christ. Si l'usager veut me récompenser, parce que j'ai rendu un service, ok mais je n'ai jamais conditionné un service à quelque chose. J'ai les moyens d'avoir beaucoup d'argent mais ce n'est pas de l'argent honnête. Et cela ne va pas m'apporter le bonheur. Mes amis se moquent de moi. Ils disent que je veux commander avec la Bible. » (2007)

« « Les habitants voient d'abord la force de maintien de l'ordre avant de voir l'ami du frère, l'ami d'enfance... Le reste rentre dans le trafic d'influence mais je me refuse à le faire. Quand on sert, on ne

¹⁶ Et celui qui est en règle devra payer de toute manière pour passer un barrage de police. Au final, point n'est besoin d'être en règle.

regarde pas la tribu, le poids du portefeuille. Entre un riche et un gueux, c'est le gueux qui est plus faible, qui aura donc encore plus besoin d'assistance. » (2007)

« En principe, on dit souvent que quand un gendarme met plus de temps dans une unité, il devient complaisant. C'est un des facteurs qui conditionne nos affectations systématiques et habituelles. Dans la gendarmerie, après 3 années dans une même unité, vous devez être affecté. Parce qu'on estime que 3 ans dans la même zone, avec les mêmes populations, on estime que quelque soit le cas, vous en êtes devenu un ami. Vous devenez complaisant, vous ne pouvez plus remplir efficacement vos fonctions. C'est une des raisons qui motive nos affectations systématiques et régulières. Je vous ai parlé dans mon cas, de au moins 6 affectations déjà en 17 ans. » (2007)

Ce tableau des plus pessimistes mérite quelques nuances. Les habitants ont conscience de cet état de fait et ne légitime pas le système clientéliste qu'ils y aient recours ou non. Tous les policiers et gendarmes ne défendent pas non plus cette situation au risque, certes, de faire de la corruption l'unique facteur explicatif, corruption qui serait liée uniquement à de mauvais recrutements mais qui ne s'inscrirait pas dans un gouvernement clientéliste plus vaste. Ce qui semble un peu rapide.

LA CORRUPTION VUE PAR LA POLICE

« J'ai un problème de qualité des effectifs. Nous avons des effectifs suffisants pour remplir au mieux nos missions.

Le pays est sous PAS depuis les années 90. Les bailleurs de fond avaient gelé les recrutements à la fonction publique même policière. Il manquait des hommes avec les retraites, les décès.

La police est vieillissante et manque d'effectif. C'est un métier ça risque et qui compte sur la fougue, la jeunesse. A un moment donné, il a fallu recruter. On l'a fait en masse. Les structures de formation n'étaient pas outillées pour les encadrer. Ça se ressent quand on emploie ces effectifs. » (2007)

« J'aime être policier. Mon papa était militaire. Il se moquait de moi parce que je voulais être brigadier. Il disait que je voulais les 500 francs en route. Mais je voulais la police. J'ai suivi la formation militaire au lycée. Mais à l'époque, la police était très bien. Digne. Avec de bonnes réactions sur le terrain. Des patrouilles de trois, quatre au trop, très disciplinées et puis ça a dégringolé. La formation, l'équipement... Ça m'a un peu déçu. » (2007)

« Le policier est corrompu. Il faut avoir l'honnêteté de le dire. Le travail du policier est fait sur la voie publique donc tout le monde le sait. Il faut accepter le diagnostic, le verdict. C'est un constat. Ensuite, dans les vagues actuelles, les policiers ont été formés au rabais. Ils étaient mal formés. La plupart ignorant jusqu'à la substance de leur mission. Ils ne savaient pas ce qu'était leur travail. Même parmi les hauts gradés. Cela est dû au recrutement au rabais. L'enquête de moralité sur le candidat à la police n'a pas été faite. » (2007)

LA CORRUPTION VUE PAR LES HABITANTS

Un habitant de la Briqueterie, « Par rapport aux autorités, nous arrivons à demander leur secours, mais ils ne nous assistent pas à temps, parfois ils viennent après l'action et parfois ils ne viennent même pas. »

Un commerçant et habitant de la Briqueterie « Quand la gendarmerie vient prendre quelqu'un sans brutalité, il n'y a pas de problèmes, mais quand elle arrive avec la brutalité. Je vous ai dit qu'on vivait ici en bloc, donc quand c'est brutal, les jeunes n'acceptent pas, ils réagissent. Parfois ils viennent pour un petit problème, il y a une vingtaine de gendarmes qui débarquent et nous on se demande mais

qu'est ce qu'il a fait ? Il a tué ? Dès fois ils viennent vraiment musclés, armés et tout ça. Les rafles ça a été fréquent. Ils viennent dans la nuit mais ils ne touchent personne, ils attendent le matin pour embarquer les gens. Quand ils embarquent ils ne demandent pas votre pièce d'identité, ils embarquent et après ils contrôlent. Quand on rafle à Yaoundé, on vous sort de vos maisons et vous vous justifiez là bas. Ils font ça pour garder les quelques personnes qu'ils cherchaient. Ils savent pourquoi ils raflent. Nous on ne sait pas pourquoi. (...) Aujourd'hui il arrive que quand vous appelez la police, la police vous dit que : « non moi je n'ai pas d'essence, je ne peux pas venir ». C'est pour ça que les gens se défendent eux même. »

Une habitante de la Briqueterie « La police camerounaise ça ne vaut même pas la peine parce que quand on arrête un bandit on ne le punit pas. Il suffit de donner l'argent et on te laisse. Et c'est le même bandit qui vient te menacer. C'est pour ça si je vois quelqu'un qui vole là je ne dis rien car le policier va dire que c'est la mère qui a dit. Du coup on ne dit rien. Si ce n'est pas ta personne tu regardes et tu n'as rien vu. Parce que même si on arrête le bandit là on va le laisser dehors dès qu'il paye. Dès fois c'est les gars du quartier qui les arrêtent. »

Un habitant de la Briqueterie, « C'est l'impunité qui a causé tous ces problèmes là. Quand quelqu'un, ces parents, amis voleurs payent, ils relâchent. Alors que normalement on doit le corriger. Le problème c'est que vous n'avez pas la même façon de mesurer la délinquance. Le commissaire se dit que quand c'est un gars qui a volé un poste de radio, c'est un petit délinquant, les prisons sont pleines, on le laisse quoi. Ils qualifient les délits avec une hiérarchie dans la gravité de la chose. Pour la police c'est des délits mineurs quoi.

Pour eux oui mais même quand ils sont armés ils ne font rien. (...) Ceux qu'on met en prison, ils n'ont pas l'argent pour donner à la police, ceux qu'on libère ils ont l'argent. »

Un habitant de la Briqueterie « Voyez vous aujourd'hui lorsque vous recourez à un commissariat, lorsque par exemple vous avez été victime d'un coup de vols et vous surprenez le voleur avec votre objet, si vous l'avez pas pris en flagrant délit, le faire arrêter c'est tout un problème. Il faut déjà rédiger une plainte, la timbrer à 1000 francs, une fois que vous déposez dans une brigade ou dans une gendarmerie, on va vous demander de déposer l'argent pour le carburant, pour le transport des forces de l'ordre. »

Un commerçant de Nkomkana « La police pour moi elle ne sert à rien parce que quand les patrouilles passent là, elles connaissent qui est bandits et qui ne l'est pas mais ils privilégient plus les bandits que les innocents. Par exemple, je suis ici, je suis fabricant de chaussures, le 4 novembre 2008, je suis assis là et suis concentré pour faire exactement les mêmes chaussures, je n'ai pas le droit à l'erreur. Donc je travaille là, une femme gare son véhicule là, je ne l'ai pas vu se garer, on casse la vitre qui est du côté de la route là, en face de la station totale. A 17h la femme vient m'agresser et me dit : « mon frère, tu explique ça comment, voilà mon véhicule, on a cassé la vitre là, on a pris mes choses, tu expliques ça comment ? ». Je lui dit que moi je ne connais rien, absolument rien, je ne suis même pas au courant. Elle a pris son téléphone et a contacté une brigade, elle a ses gens quoi, toi qui n'a personne tu peux rien y faire quoi. Un monsieur est venu là garer sa Jeep Cherokee, et un autre homme avec une Mercedes là. L'homme de la Jeep est parti appeler dépêcher le commandant de la brigade de Madagascar avec deux éléments, ils sont venus là et m'ont posé des questions. Il dit qu'il n'a rien vu. On m'a pris, j'ai fait 7 jours en cellule à Madagascar, du 4 novembre au 10, j'ai fait encore 3 jours au commissariat central parce que quand je suis arrivé là, on va encore me déférer au parquet, on ne m'a pas jugé, on ne m'a pas entendu. Présentement là je suis en liberté provisoire et j'ai dépensé pour cela. Si je n'avais pas payé je ne serais pas là. Pour dire vrai, les hommes en tenu laissent vraiment les bandits. Quand ils attrapent un bandit là, dès qu'il paye, il le relâche et continu à faire du mal aux gens. C'est comme ça. Les hommes en tenu là ils connaissent, même les fumeurs de drogue là, ils savent où ça se passe, qui vend et à qui. Mais ils ne veulent pas dire, ils ne font pas vraiment leur travail. Selon moi je ne considère même pas qu'il y ai la police ni même la brigade ici. (...)

Par exemple, quand tu es en difficulté, tu appelles la police, ils viennent après le temps, ce n'est pas seulement le 117 qui est dans la ville. Ici il y a aussi le 8^e, la centrale numéro 2 à côté du 8^e, les

brigades de Madagascar qui coiffent même ici, Mbankolo patrouille aussi la nuit ici. Il passe souvent mais tout leur travail c'est de sortir le soir aller prendre les 1 000 francs chez les mamans dans les bars. On dit qu'il faut fermer les bars à 23h, on dit que chaque bar donne 1 000 francs pour les laisser tranquille.

Elle est pourrie la police. Même un usager de la route est racketté par la police. Il ne fait pas son travail mais il cherche l'argent. La sécurité ce n'est pas son problème, c'est l'argent, c'est l'arnaque totale avec ces hommes là. »

Enfin, il peut n'y avoir jamais eu confiance dans une institution d'abord à la solde du pouvoir colonial puis d'un régime autoritaire (celui d'A. Ahidjo plus encore que de P. Biya). Cependant, les habitants font parfois référence à l'ordre mis en place sous A. Ahidjo, ordre qui leur paraissait plus lisible que la violence quotidienne subie aujourd'hui en ville. Une observation participante plus fine et plus longue de la vie d'un commissariat et d'une brigade permettrait de comprendre en quoi les forces de l'ordre sont sollicitées ou non par les habitants (et par quels habitants). Ces derniers déclarent ne venir au commissariat que pour faire établir leurs pièces d'identité. Pourtant, il nous est arrivé d'observer des arrivées fracassantes des habitants où la médiation policière était requise pour régler un problème entre un bailleur et son locataire, une femme adultère et son mari, des parents d'une jeune fille enceinte et le jeune père potentiel, etc. A défaut de protéger les biens et les personnes, la police et la gendarmerie restent peut-être, par moments, des instances de médiation, de régulation et donc des acteurs parmi d'autres d'une certaine forme de contrôle social. Pourtant, ces affaires relèvent du civil et non pas des forces de l'ordre. S'il y a, certes, confusion des rôles, on peut aussi y voir, peut-être, une forme de reconnaissance de la police et de la gendarmerie. On peut aussi interroger le manque éventuel, dans certains quartiers, de référents pour ce type de médiations. Il existe une demande de régulation mais en face, les pouvoirs se chevauchent créant une incompréhension au détriment des habitants.

« Les gens viennent très souvent à la Compagnie. Le bureau est envahi. Il y a un peu de tout. Par rapport à telle ou telle affaire, il faut aller à tel endroit. Ce matin même, des jeunes gens sont venus poser un problème de loyer. C'est une affaire civile. Je n'ai rien à faire. Mais ils viennent et quand ils viennent, c'est pour obtenir une médiation. A l'époque du parti unique, les forces de maintien de l'ordre étaient redoutées. Donc les gens pensent encore qu'on peut régler leur problème en nous amenant les personnes pour leur faire peur. C'est à l'officier de police judiciaire d'expliquer. Pour les problèmes d'arriérés de loyer, ils doivent saisir l'huissier de justice. » (2007)

Conclusion

Parler de la sécurité à Yaoundé renvoie à quatre grandes notions : la continuité, les discontinuités, la proximité et les chevauchements.

Les institutions de sécurité sont un héritage colonial. L'ordre qu'elles doivent produire autant que leur fonctionnement interne sont fortement marqués par l'histoire et n'introduisent pas de rupture fondamentale. Il faut se rapprocher du pouvoir, s'en nourrir autant que le maintenir. Les accords actuels de coopération, en fournissant moyens et formations à des corps d'élite (GSO, BIR) d'une part, en appelant à la sécurité de leurs ressortissants d'autre part, participent de cette sécurité postcoloniale. L'appropriation de Yaoundé par les forces de sécurité répond donc à une logique et une continuité politiques. Ce qui implique une sécurisation urbaine en pointillés dans le temps et dans l'espace : une sécurité discontinue.

Face aux rafles ponctuelles de la police et de la gendarmerie, qui produisent de l'arbitraire, nous constatons l'existence et l'émergence d'une multiplicité d'acteurs en charge de la sécurité. Des logiques individuelles des quartiers résidentiels (murs, caméras, appel aux sociétés de gardiennage déclarées ou gardiens « informels » à Bastos) à celles, plus collectives de certains quartiers pauvres, une véritable gouvernance urbaine se fait jour. La sécurité n'est pas le fait de l'Etat seul, des instances dirigeantes de la ville ou du pays, mais aussi de tout acteur intervenant sur ces espaces. La sécurité soulève donc la question des rapports de force et des normes qui créent la ville et conduisent à l'apparition ou à la consolidation d'inégalités en son sein. D'un quartier à l'autre, voire d'une rue à l'autre, les initiatives populaires de sécurité se distinguent. Plus le quartier est porteur d'une identité forte et revendiquée, plus la communauté qui y est attachée parvient à mettre sur pied et à maintenir des instances de régulation et de contrôle et donc des processus de sécurisation. Ce qu'illustre la Briqueterie. A l'inverse, des quartiers échouent à porter et faire perdurer des dynamiques sociales. On aboutit à des micro-territoires de sécurité, comme à Nkomkana, qui ne sont pas viables.

Que tirer comme enseignements ?

- Les interactions population/ forces de l'ordre doivent nous inciter à repenser « la proximité » à Yaoundé et au Cameroun. A l'inverse de ce que certains auteurs ont pu avancer et au-delà des idées « classiques » avancées sur les relations des habitants à la police (et gendarmerie dans une moindre mesure), cette institution peut être appropriée par les populations. Quand bien même, il est question d'affaires civiles et non pénales. Sans nier la corruption et l'arbitraire, la capacité, relative, de médiation de certains commissariats mériterait d'être étudiée avec plus d'attention. Une telle étude pourrait donner lieu à des échanges avec les populations afin de poser les bases d'un dialogue plus ouvert avec les forces de sécurité.

- L'existence de logiques communautaires, telles à la Briqueterie pourrait relayer les exigences internationales de police citoyenne, communautaire et de proximité. Souhaiter installer des postes de police et multiplier les commissariats et brigades sans prendre en compte les systèmes politiques et de régulations existants localement représente un manque à gagner dans la construction d'une police *proche*. Néanmoins, cela n'est pas sans soulever la question de l'accès à une sécurité juste pour tous, à travers l'espace urbain. Ainsi, de telles dynamiques sociales n'existent pas à Nkomkana, nous l'avons déjà souligné. A Bastos, elles

conduisent à une privatisation de la sécurité selon les revenus des habitants.

- On peut relever la place des jeunes dans les pratiques populaires et informelles de sécurité, dans une société où leur devenir se pose de manière aigue. Est-il possible d'intégrer leur action, jusqu'ici informelle, dans le développement des dispositifs de sécurité ?

- Enfin, à l'origine, les choix de nos quartiers devaient permettre de cerner la production populaire de la sécurité dans l'ensemble de la ville. Cependant, la diversité des réponses de sécurité dans des quartiers eux-mêmes fortement différenciés montre la nécessité de mener une étude plus longue et sur plusieurs espaces urbains afin d'aboutir à une typologie fine du fait sécuritaire dans la capitale du Cameroun. A ce titre, la constitution d'un véritable atlas des pratiques sécuritaires à Yaoundé mais aussi à Douala pourraient aider à comprendre les stratégies et les tactiques des différents acteurs de la sécurité de la petite à la grande échelle.

ANNEXES

Grille d'entretien auprès des habitants

Ceux ayant participé (ou participant)/ ayant cotisé (cotisant) pour une action de sécurité (ONG, association, comité de vigilance)

Des habitants lambda

Objectif : saisir

les pratiques quotidiennes de sécurité dans leur dimension spatiale (espace domestique, cour, sous-quartier, goudron)

les initiatives individuelles et collectives (ce que l'on dénonce, ce qu'on laisse)

leur pérennité (ou non),

leur complémentarité ou non avec les actions des tenants de la sécurité publique (conflit, opposition, négociation, complémentarité)

ENTRETIEN HABITANT

Parcours urbain/ appropriation du quartier

- Depuis combien de temps vivez vous à Yaoundé ? *(combien de quartiers)*

- Depuis combien de temps vivez vous dans ce quartier ? Pourquoi ?

Ce qui vous plaît

Ce qui ne vous plaît pas

Avantages et inconvénients du logement, de la parcelle, de la rue, du quartier.

En termes de prix du loyer, de l'accessibilité, d'équipement (eau, électricité), commerces, ambiance (sécurité, éclairage, sociabilités, rencontres, animations, paysage, etc.

- Quels sont les lieux que vous fréquentez souvent dans la ville ?

Pour faire quoi ?

Travail

Loisirs

Comment vous y rendez vous ?

- Que faites vous dans votre quartier ? *demandez la veille, le dimanche dernier pour obtenir des réponses précises*

le jour

le soir

la nuit

- Où (travail, achats, association, religion, réunion, bar, visites) ? Fréquence ?

Pratiques de sécurité

- Pouvez vous faire ces activités le jour ? le soir ? la nuit ?
- Pourquoi ?
- Vous empêchez vous de faire certaines choses ?
- Avez-vous besoin d'être accompagné(e) ?
- Que pensez vous de la vie du quartier ? animée, sûre ?
- Qui fréquentez-vous dans le quartier ?
- Pensez vous que des gens extérieurs au quartier viennent ?
- Pour faire quoi ? Qu'en pensez-vous ?
- Qui évitez vous dans le quartier ? Pourquoi ?
- Participez-vous à des associations dans votre quartier ? Lesquelles ?
- Quand vous avez un problème dans le quartier, à qui allez-vous demander conseil ?
exemples, anecdotes... puis introduire l'idée de vol, agression...
- Avez-vous un chien/ des chiens ? oui, non, pourquoi ?
- Avez-vous mis des clôtures ? Aimeriez-vous en mettre ? Pourquoi ?
- des grilles ? (portes, fenêtres)
- des lumières ?
- des caméras (selon quartier)
- Laissez-vous des affaires dans la cour, dehors ? La journée ? La nuit ?
- Est ce important d'avoir un téléphone (fixe) portable ?
- Que protégez-vous le plus ?
- Avez-vous eu des problèmes dans le quartier ? (par rapport à ce que l'on cache, protège...)

Représentations de la ville

Que pensez-vous de Yaoundé ?

Etes vous content de vivre à Yaoundé ?

Quels quartiers aimez-vous ?

Quels quartiers vous n'aimez pas ?

Pourquoi (sentiments, pratiques, actions et réactions) ?

Existe-t-il des quartiers dangereux ? (décrire, expliquez)
Des quartiers tranquilles ?

Aimeriez-vous habiter dans un autre quartier que le vôtre ? Pourquoi ?

Comment qualifierez-vous votre quartier ?

Pensez-vous que Yaoundé soit une ville tranquille ? Expliquez.
Trouvez-vous, depuis que vous y vivez que Yaoundé a changé ? Expliquez.

Relations avec forces de l'ordre/associations

- Allez-vous au commissariat/ à la brigade ?

- Pour faire quoi ?

- Appelez-vous le n° d'urgence ? Quel est ce numéro ?

- Quelles sont vos relations avec les **forces de l'ordre**? (précisez gendarmerie/police)

* Dans votre quartier ?
puis * En général

- Que pensez-vous des **gardiens** ?

Y avez-vous (eu) recours ?

Si oui, quel type de gardien
 informel société de sécurité ?
 jour nuit
 depuis quand ?
 combien de gardiens ?
 quel coût ?

Si non, pour quelle(s) raison(s) ?

- Que pensez-vous des **sociétés de sécurité** (donner des exemples : Dak, etc.)

- Existent-ils des **ONG** qui aident à maintenir le calme ?

Qu'en pensez-vous ?
 pourquoi sont-elles là ? qui les dirigent ? qui les financent ?
 Quels sont les avantages ? les inconvénients ?

- Avez-vous participé à un **comité de vigilance** ?

- Oui, non, pourquoi ? (distinguer cotisation/ participation active) contre qui ? contre quoi ?

- Quand, à l'initiative de qui ? Pourquoi ?

- Avantages, inconvénients ?

- Que pensez-vous des comités de vigilance ?

- Quand la police/ la gendarmerie arrête un voleur, que se passe-t-il ?

- Quand les gens du quartier arrêtent un voleur, que se passe-t-il ?

- Avez vous de quoi vous défendre chez vous ? (machette...)

Déterminants socio-économiques

Genre

Age

Activité

Avez vous fréquenté l'école ? le collège ? le lycée ? Après ?

Statut matrimonial

Profession du conjoint

Nb d'enfants par union

Combien de personnes vivent dans votre foyer ?

Combien de personnes sont à votre charge ?

Etes-vous locataire ? propriétaire ? autre (hébergé) ?

Lieu de naissance

Lieu de naissance de la mère

du père

Statut matrimonial des parents

Profession des parents